



**HAL**  
open science

## La chapelle adossée au temple de Khonsou

Françoise Laroche-Traunecker, Claude Traunecker

► **To cite this version:**

Françoise Laroche-Traunecker, Claude Traunecker. La chapelle adossée au temple de Khonsou. Les cahiers de Karnak, 1980, VI, 167-196 + planches. halshs-00357912

**HAL Id: halshs-00357912**

**<https://shs.hal.science/halshs-00357912>**

Submitted on 9 Feb 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA CHAPELLE ADOSSÉE AU TEMPLE DE KHONSOU

Françoise LAROCHE  
Claude TRAUNECKER

Extrait des

CAHIERS DE KARNAK VI, 1973-1977,

publiés par le Centre franco-égyptien  
d'étude des temples de Karnak

(Le Caire, 1980)

## LA CHAPELLE ADOSSÉE AU TEMPLE DE KHONSOU

Françoise LAROCHE  
Claude TRAUNECKER

Les dégagements effectués autour du temple de Khonsou par H. Chevrier<sup>(1)</sup> avaient mis au jour la partie inférieure de deux colonnes d'un petit édifice accolé à la face Nord du temple. Cette construction apparaissait pour la première fois, semble-t-il, sur un plan du temple en 1929<sup>(2)</sup>.

P. Barguet y reconnaît un sanctuaire adossé comparable à d'autres vestiges visibles à Karnak et l'attribue à l'époque gréco-romaine<sup>(3)</sup>.

En octobre 1974, les travaux de creusement d'une tranchée pour les câbles du spectacle « Son et Lumière » se sont heurtés à un dallage à l'intérieur de la chapelle et dans son prolongement. Il fallut aussitôt intervenir pour faire dévier la tranchée et procéder au dégagement des restes du monument. L'étude des résultats de la fouille et l'exécution des relevés nous ont été confiées.

Lors de ces travaux, des remplois en granit sont apparus dans le dallage de la chapelle. Le plus important d'entre eux, la stèle du vice-chancelier Aménophis, fait l'objet d'une étude particulière de C. Traunecker<sup>(4)</sup>.

La fouille a aussi produit plusieurs fragments de corniche, dont l'un a conservé les restes d'un bandeau horizontal inscrit. L'unique élément épigraphique encore *in situ*, contre la colonne Ouest, sur l'amorce du mur latéral, est le bas d'une colonne de texte où la moitié inférieure d'un cartouche, malheureusement illisible, est suivie du nom du dieu Montou.

<sup>(1)</sup> Probablement lors du dégagement des fondations, durant la campagne de novembre 1926 à mai 1927. *ASAE* 27, 1927, p. 147-148.

<sup>(2)</sup> Dans le guide Baedeker. Les deux colonnes furent ajoutées au plan de Karnak par Chevrier : *ASAE* 36, 1936, pl. 2.

<sup>(3)</sup> Barguet, *Le Temple d'Amon-Ré*, p. 13.

<sup>(4)</sup> Voir *infra*, p. 197.

En décembre 1976, lors d'une visite des magasins dits du « Cheikh Labib » en compagnie de J.C. Goyon, un bloc d'entrecolonnement décoré sur ses deux faces, avec l'image de la palette de Thot/Khonsou, nous a paru provenir de la chapelle. Sa comparaison avec les éléments de décor déjà connus confirma cette hypothèse et de nouvelles recherches dans les magasins entraînèrent la découverte de trois autres blocs.

Enfin, nous avons pu attribuer à la chapelle une série de 8 blocs, de provenances diverses, déjà repérés et rassemblés dans la cour du IX<sup>e</sup> pylône par C. Traunecker<sup>(1)</sup>.

Ainsi connaît-on à présent 14 blocs appartenant aux murs latéraux de la chapelle :

n°	Mur	Partie du décor	Position
1	Ouest	frise de papyrus + scène	<i>in situ</i>
2	Ouest	frise de papyrus	cour IX <sup>e</sup> pyl.
3	Ouest	frise de papyrus	cour IX <sup>e</sup> pyl.
4	Ouest	scène	cour IX <sup>e</sup> pyl.
5	Ouest	scène	Cheikh Labib
6	Ouest	scène	Cheikh Labib
7	Ouest	corniche	cour IX <sup>e</sup> pyl.
8	Ouest	corniche	cour IX <sup>e</sup> pyl.
9	Est	scène	Cheikh Labib
10	Est	scène	Cheikh Labib
11	Est	scène	cour IX <sup>e</sup> pyl.
12	Est	scène	cour IX <sup>e</sup> pyl.
13	Est	corniche	cour IX <sup>e</sup> pyl.
14	Est	scène	Temple de Khonsou

La découverte de ces reliefs a permis non seulement de compléter l'étude architecturale de la chapelle par la restitution des murs, mais aussi de retrouver et d'étudier une partie du décor.

<sup>(1)</sup> Pour tenter de reconstituer les entrecolonnements des kiosques situés dans la cour du temple d'Opet.

## I. — L'ARCHITECTURE DE LA CHAPELLE.

Les vestiges architecturaux dégagés (Pl. XLVII, a), sous leur apparente pauvreté, cachent des renseignements multiples. Leur étude révèle que le monument, dans son état initial, ne manquait pas d'allure. De plus, les nombreux tracés laissés par les anciens constructeurs nous permettent d'imaginer quelle fut leur démarche.

A) DESCRIPTION DES VESTIGES *in situ*.1. *Fondations et soubassements* (Fig. 1).

L'ensemble de la chapelle et le dallage extérieur sont bâtis sur une couche de sable.

— Le fond de la tranchée de fondation a été retrouvé sous le mur Est, où la couche de sable a une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Les soubassements des murs latéraux se composent d'une seule assise, en grès, de 60 cm de haut.

— En façade, les fondations semblent plus profondes, mais le ciment récent n'a pas permis de les dégager entièrement. On aperçoit, sous les soubassements, une deuxième assise de blocs de grès.

— Les dalles de pavement reposent sur des fragments de roches diverses : granit, grès, gros silex, mêlés au sable.

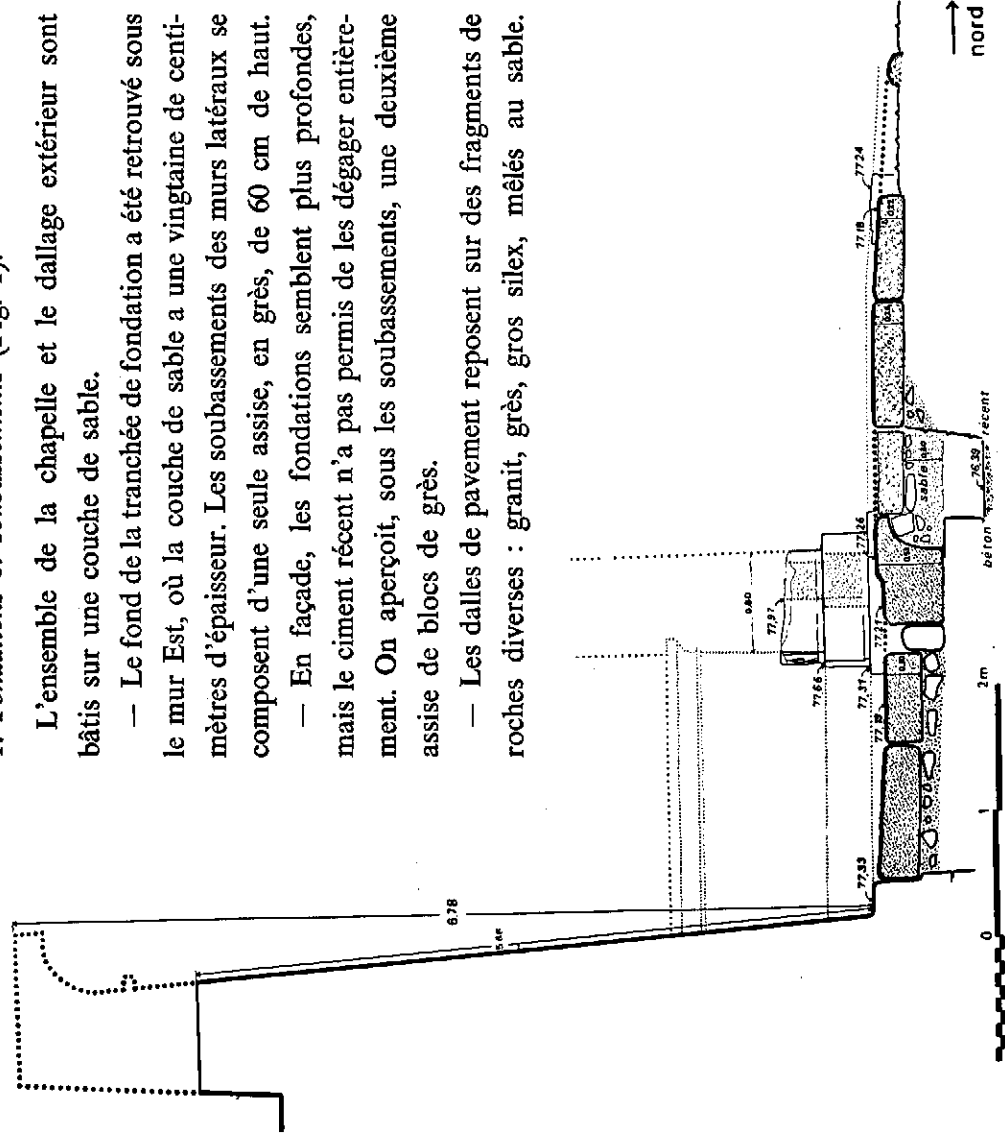


Fig. 1. — Coupe AA' : état des lieux.

## 2. *Les tracés antiques* (Fig. 2).

Les tracés de construction sont particulièrement nets sur les deux blocs de soubassement des colonnes. On y retrouve, à l'Ouest, la circonférence de la base, les axes perpendiculaires passant par son centre, l'axe du mur latéral et ses deux faces. A l'Est, où ces repères existent également, la base de la colonne et le départ du muret latéral ont été mis en place avec un décalage d'environ 6 cm. On a ensuite gravé deux lignes correspondant aux faces du mur réalisé, et dont l'axe n'est pas représenté. Sur la base du mur du temple, les deux tracés sont décalés de 4 cm.

D'autre part on observe que les premières gravures sont strictement limitées au soubassement du temple et aux blocs d'angle de la chapelle, tandis que les traces des murs définitifs se prolongent sur les blocs intermédiaires. Les étapes de la construction se succèdent donc dans l'ordre suivant :

- fondations en façade et soubassement des colonnes.
- tracé du plan.
- soubassement des murs latéraux et dallage.
- édification des superstructures avec une légère modification du plan.

Nous chercherons plus loin à expliquer ce changement de plan.

## 3. *Les dallages.*

Le sol de la chapelle est entièrement pavé par un dallage de granit rose, d'appareil irrégulier et d'épaisseur variant entre 15 et 50 cm. Les interstices entre les blocs sont comblés par de petits fragments de granit ou de grès et un mortier rosâtre de plâtre mêlé d'impuretés (sable, argiles).

Une partie du dallage a été détruite par une fosse<sup>(1)</sup>. Certains blocs se sont affaîsés, d'autres se retrouvent à l'Ouest de la chapelle, les autres ont disparu.

Le pavement extérieur, au Nord de la chapelle, est d'un appareil plus régulier composé de dalles rectangulaires de calcaire ou de grès. Le calcaire a surtout été utilisé dans la

<sup>(1)</sup> Sans doute une fosse de pilleur, comme on en retrouve ailleurs. Dans la chapelle adossée au temple de Douch (oasis de Khargeh), la fosse se prolonge sous les murs du temple et atteint l'intérieur des sanctuaires.

A →

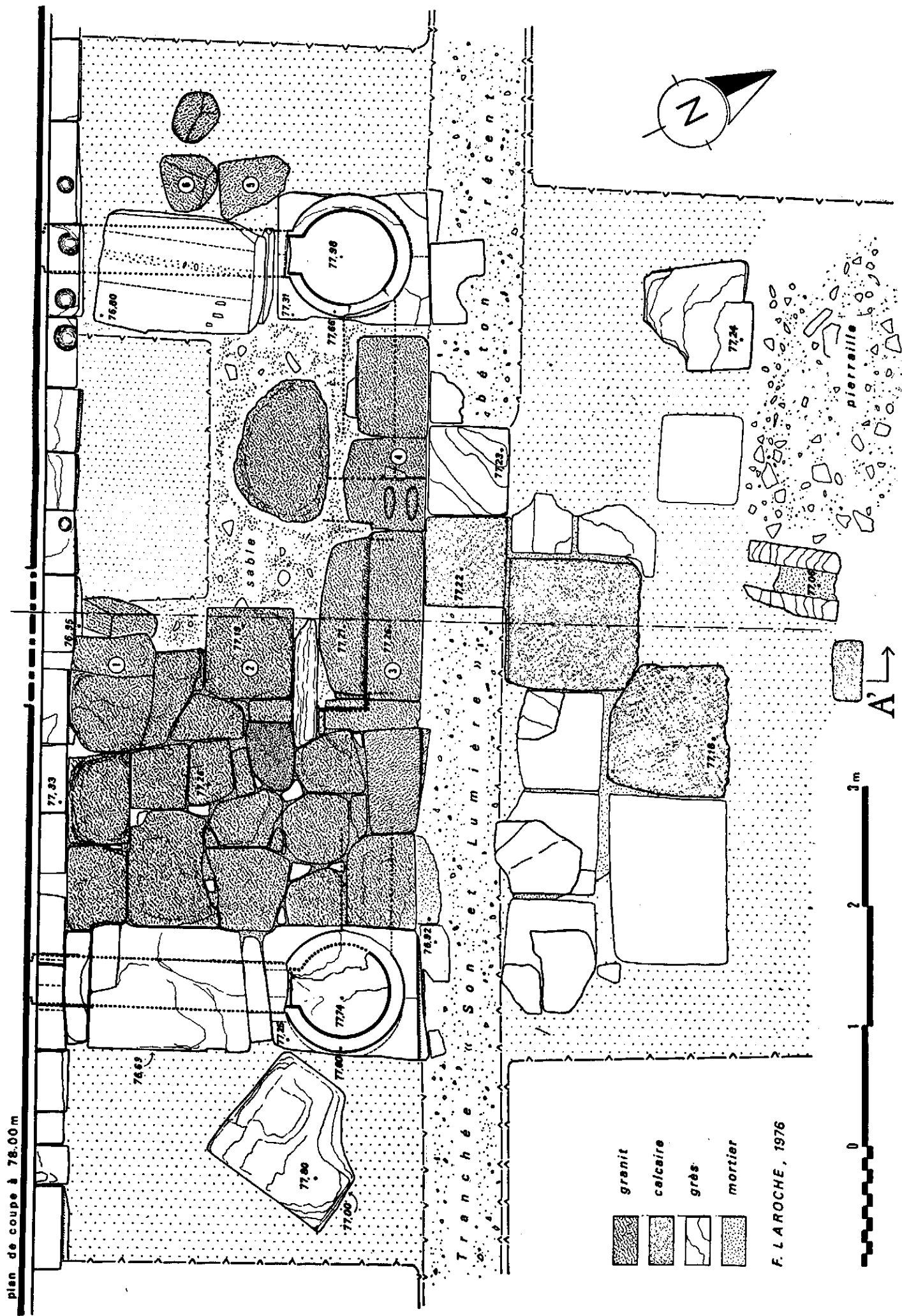


Fig. 2. — Plan d'état des lieux (VI, M, 16).

partie médiane. Il est bien conservé. Le grès est presque totalement réduit en sable (Pl. XLVII, a) et les joints ne sont encore perceptibles que grâce à la meilleure résistance de leur mortier (de composition identique à celle du précédent).

Les limites latérales et frontales de ce dallage sont entièrement détruites.

## B) DESCRIPTION DES EMPLOIS DANS LE DALLAGE.

Tous les blocs, localisés sur le plan (Fig. 2), sont en granit rose.

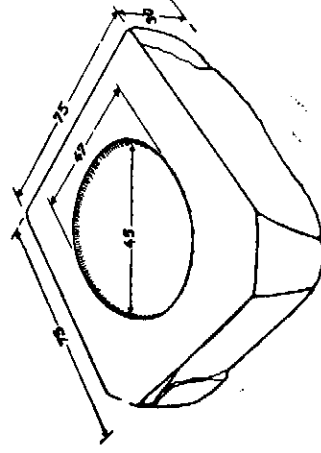
### 1. Fragments de stèles.

Le premier remploi découvert fut un des fragments de la stèle fausse-porte d'Aménophis étudiée plus loin par Cl. Trautner (1). Devant l'intérêt du document, et à la demande du regretté S. Sauneron, nous avons retourné toutes les dalles de granit pour retrouver les parties manquantes.

Un fragment d'une autre stèle (fig. 3) était placé sous la première. Elle entre dans le groupe des stèles à encadrements successifs (largeur des cadres : 10 cm; profondeur du retrait : 1 cm; colonne de texte : 7 cm; quadrat : 5,5 cm).

Le peu de texte conservé permet cependant de reconnaître des formules fréquentes sur les stèles funéraires et elle provient probablement de la nécropole, comme la stèle d'Aménophis.

D'ailleurs il est possible que ce fragment appartienne également à une stèle fausse-porte, auquel cas elle daterait du milieu de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (Hatchepsout, Aménophis II).



2. Base de mât (Fig. 4).

L'encastrement circulaire, d'un diamètre de 45/47 cm, est bien conservé. J. Jacquet (2) signale d'autres logements de mâts de même diamètre : deux en façade de l'édifice de Thoutmosis I<sup>er</sup>,

Fig. 4.

(1) Voir *infra*, p. 197.

(2) *BIFAO* 74, 1974, p. 175-176 et *BIFAO* 75, 1975, p. 116.

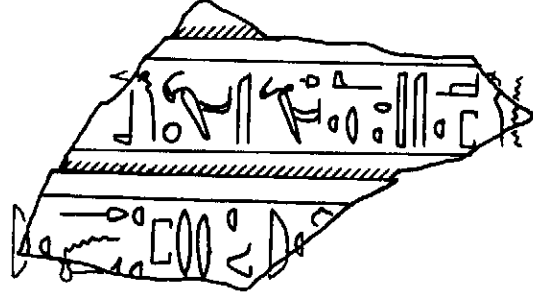


Fig. 3.



à Karnak-Nord, et un autre actuellement déposé dans le temple d'Aménophis II. Notre bloc diffère des précédents par la profondeur de sa dépression (4,3 cm au lieu de 3) et sa matière (granit rose et non gris).

Nous n'avons pas trouvé, à Karnak, de pylône ayant des niches correspondant à ces dimensions (1). Notre bloc pourrait provenir d'un petit temple ou d'une chapelle (2) de la rive gauche de Thèbes et avoir été transporté avec les fragments n° 1, qui proviennent de la nécropole.

### 3. Gorge d'une corniche.

La partie conservée de la gorge mesurant 52 cm de haut, la corniche complète, avec son boudin, devait être de grande dimension (3). Les stries verticales sont nettes, mais les arêtes du listel, émoussées, rendent le profil imprécis.

4. Dalle dont la face supérieure comporte deux *creux polis* en forme de cupules. L'un est situé à l'emplacement du montant Ouest de la porte, l'autre à l'extérieur. Ce travail pourrait être postérieur à la destruction de la chapelle, aussi bien qu'antérieur à sa construction.

### 5. Partie supérieure d'une scène (Pl. XLVII, c).

Sont conservés : l'extrémité de l'aile du vautour protecteur et quelques signes, avec leurs couleurs, du panneau d'identité royale (le roi étant dirigé vers la droite). Les dimensions sont comparables à celles du décor extérieur de la chapelle d'Aménophis II, dans le temple de Khonsou.

6. *Fragment de sculpture* plus ou moins cylindrique : jambe de colosse ?

## C) RESTITUTION DES SUPERSTRUCTURES.

### 1. Les colonnes.

Les bases des colonnes, hautes de 35 cm, cylindriques et lisses, sont encore en place. L'amorce des fûts, de 80 cm de diamètre, cylindrique et lisse également, n'est conservée que sur une faible hauteur. L'absence totale de décor ne nous permet pas de fixer un choix parmi les différentes restitutions possibles :

— colonnes cylindriques lisses, non décorées.

(1) Les deux logements de mâts dans la façade de la chapelle reposoir de Thoutmosis III, à l'Est de la cour du VII<sup>e</sup> pylône, ne sont pas assez profonds pour notre bloc. Mais leurs dimensions (47 × 85 cm et 49 × 73 cm) correspondent bien à celles du bloc déposé dans le temple d'Aménophis II (56 × 72 cm).

(2) Par exemple, la chapelle de Neb-Ammon : Badawy, *Le dessin architectural*, p. 185.

(3) Dimensions comparables à celles de la chapelle de la barque d'Amon, construite par Philippe Arrhidée.

- colonnes à pans ou à bandes de textes qui ne descendaient pas jusqu'à la base <sup>(1)</sup>.
- colonnes végétales dont les décors n'auraient pas été incisés mais peints sur un enduit.

## 2. La porte.

Les emplacements des crapaudines, creusés dans le seuil de granit, nous indiquent la largeur de l'ébrasement de la porte (environ 1,56 m) et celle des battants (environ 0,78 m).

L'un des fragments de corniche mis au jour au cours de la fouille (Pl. XLVII, b) ne pouvait pas provenir des murets à cause de son épaisseur (plus de 56 cm). Il s'agit sans doute du couronnement du jambage Est de la porte. Un autre fragment, angle d'une corniche de même type, semble compléter le bloc précédent. Comme c'est le retour de la corniche, nous avons une porte à linteau interrompu.

## 3. Les murets.

Le plan des murs reliant les colonnes au temple est bien connu par leur amorce, contre les colonnes, et leur tracé sur les soubassements de grès. Les bases, en forme de plinthes, présentent un léger fruit (41,5 cm en bas, 40 cm en haut). Au-dessus, les murets ont une épaisseur de 30 cm.

Une interruption du ravalement de la colonne Ouest indique le départ du mur de façade. Ses épaisseurs sont identiques à celles des murs latéraux.

L'assemblage des blocs décorés découverts récemment a permis de reconstituer avec précision les élévations de ces derniers (Pl. XLVIII à LI).

Leur hauteur (moins de 1,60 m) est tout à fait inhabituelle. De semblables murets, même dans des constructions très basses, jouent en général le rôle de murs-écrans et atteignent au moins une hauteur d'homme <sup>(2)</sup>. Les nôtres répondent à un souci inverse. En effet, il apparaît que leurs corniches coïncident exactement avec la bordure inférieure du registre de scènes gravées sur la paroi du temple.

Ainsi les murets encadraient les divinités représentées assises sous les dais, qui constituent le panneau central, et ne les soustrayaient pas à la vue des spectateurs placés à l'extérieur de la chapelle.

<sup>(1)</sup> Dans le temple de Khonsou, les colonnes à pans sont lisses sur une hauteur de 34 cm et les bandes de textes des colonnes de Chabaka, au Nord-Est de la salle hypostyle du temple d'Amon, s'arrêtent à 27 cm de la base.

<sup>(2)</sup> 1,80 m devant le temple de Ptah, à Karnak.

4. *Le couronnement.*

Les architraves (de 6 m de portée en façade), la corniche et le plafond étaient sans doute en bois. Leurs encastrement ne se trouvant pas sur la hauteur conservée de la paroi du temple<sup>(1)</sup>, ils devaient être juste au-dessus, au niveau de sa corniche (hypothèse illustrée par la fig. 5), ou peut-être même plus haut. Dans le cas de la restitution la plus basse, où l'entablement encadre la corniche des dais, celle-ci reste encore visible.

Cette chapelle était donc conçue comme un cadre monumental destiné à abriter, tout en les mettant en valeur, les images des divinités majeures du temple gravées sur la paroi<sup>(2)</sup>.

## D) ESSAI D'INTERPRÉTATION DES TRACÉS ET DES PLANS.

Nous prendrons pour hypothèse que le projet a été conçu à partir du décor central de la paroi du temple et tâcherons, en suivant les tracés antiques, de retrouver les méthodes appliquées par les constructeurs pour élaborer les plans de la chapelle et en effectuer l'implantation.

(1) Il y a bien une série d'encastrement de même dimension sur la dernière assise du mur Nord du temple, mais elle se prolonge vers l'Ouest au-delà des limites de la chapelle et doit dater de l'époque d'occupation copte.

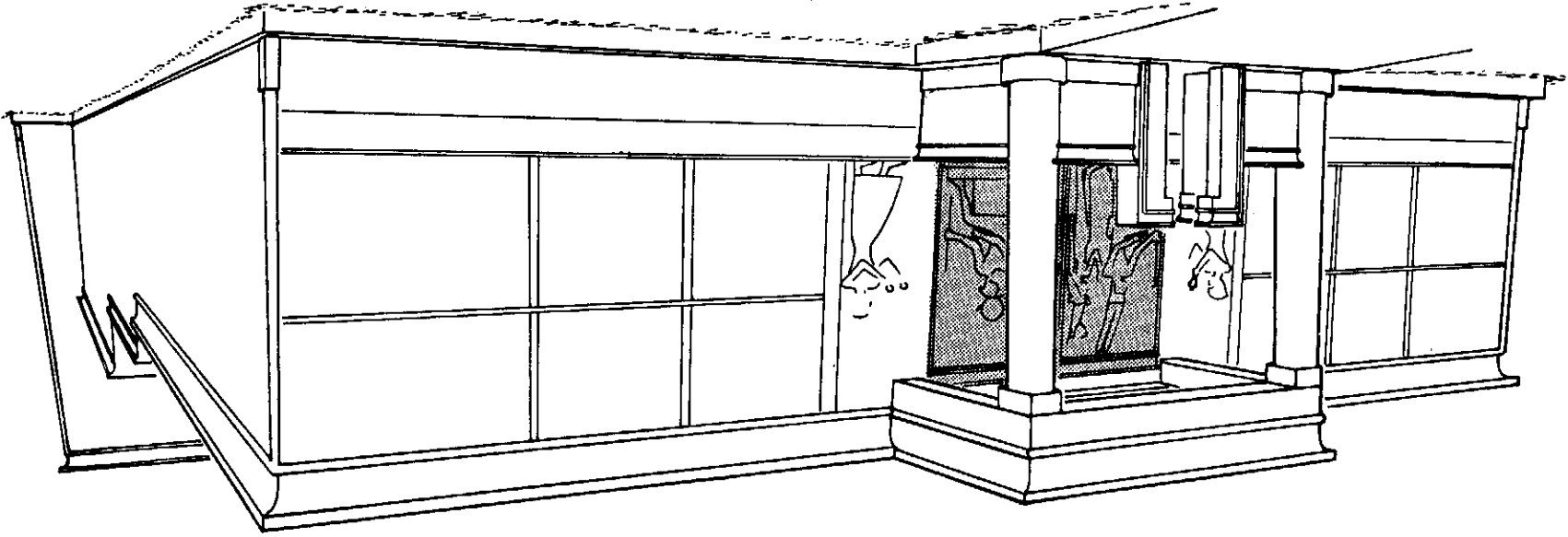
(2) Les constructions adossées à des temples sont très diverses, allant du temple avec tous ses développements à la simple niche. En voici quelques exemples :

- a. *Temple adossé* au temple de Montou à Karnak : temple de Mâat (PM II<sup>2</sup>, p. 11).
- b. *Chapelles adossées* — au temple de Mout (PM II<sup>2</sup>, p. 258). — au temple d'Amon : chapelle de Thoutmosis III (PM II<sup>2</sup>, p. 215 et sq.). — au temple de Chenhour (PM V, p. 136, inédite et non dégagée).
- c. *Chapelle aménagée dans le soubassement* du temple d'Opet (PM II<sup>2</sup>, p. 251).
- d. *Edifices en brique crue* — au temple de Douch (BIFAO 76, p. 408). — au temple de Deir el Medineh (PM II<sup>2</sup>, p. 135 et sq.).
- e. *Stèles incorporées au mur* du temple — à Dakkeh (Roeder, *Der Tempel von Dakke*, pl. 12). — à Deir Chellouit (BIFAO 73, pl. XXXIII).
- f. *Niche creusée dans le mur* du temple-reposoir de Sêti II, à Karnak (Chevrier-Drioton, pl. IV).

Notons aussi des constructions qui, sans être « adossées », sont de nature comparable :

- l'axe de culte secondaire s'appuyant à la paroi Est du temple d'Isis, à Dendara (Daumas, *Les mammisis*, pl. I).
- la construction en bois, encastrée dans le mur d'enceinte, à l'arrière du temple de Kalabcha (Stock-Siegler, *Kalabsha*, pl. 21). Celle-ci avait la même fonction de cadre et d'abri que notre chapelle, mais fut réalisée de façon beaucoup plus modeste.

Fig. 5. — Vue perspective de la chapelle restituée.



Le panneau central de décor, de 5,45 m de large, est constitué par deux dais de dimensions inégales (2,68 m à l'Est et 2,65 m à l'Ouest), séparés par un espace de 12 cm. Les axes des murets latéraux et des colonnes qui, nous l'avons constaté sur les soubassements, ont été gravés en premier lieu, se prolongent verticalement dans le bas de la paroi du temple. Les distances entre ces axes et les limites latérales des dais (37 cm à l'Est, 40 cm à l'Ouest) compensent leur différence de largeur :

$$2,68 \text{ m} + 0,37 \text{ m} = 2,65 \text{ m} + 0,40 \text{ m} = 3,05 \text{ m}$$

L'implantation des axes des murets a donc été effectuée à partir du milieu de l'espace compris entre les dais et qui correspond, à 1,5 cm près, à celui de la paroi.

Voyons maintenant comment la distance de 6,22 m ( $2 \times 3,05 \text{ m} + 0,12 \text{ m}$ ) entre les deux axes a été déterminée.

Les anciens Egyptiens utilisaient fréquemment des triangles dont la hauteur et la base sont dans un rapport  $5/8$ <sup>(1)</sup>. En choisissant la hauteur des cadres des dais (3,89 m), sans leur corniche, pour construire un triangle  $5/8$ , on obtient :

$$\text{— module unitaire : } 3,89 \text{ m} : 5 = 0,778 \text{ m}^{(2)}$$

$$\text{— base du triangle : } 0,778 \text{ m} \times 8 = 6,224 \text{ m.}$$

Nous trouvons bien, à un demi-centimètre près, l'entr'axe des colonnes.

Cette méthode nous permet également de retrouver par construction les largeurs de la porte, déjà mesurées sur le terrain, mais avec une imprécision due au manque de netteté des traces conservées :

$$\text{— battants : } 0,778 \text{ m (1 module) et ébrasement : } 1,556 \text{ m (2 modules)}$$

$$\text{— largeur totale en façade : } 2,49 \text{ m (2 modules} \times 8/5)$$

$$\text{— passage : } 1,245 \text{ m (1 module} \times 8/5).$$

Les mesures de largeur étant toutes définies, les constructeurs ont dû fixer la distance entre les colonnes et le mur, qui détermine la profondeur de la chapelle.

Nous remarquons d'abord qu'elle est très faible (3,04 m du mur à l'extrémité du diamètre des colonnes) et presque égale à la moitié de l'entr'axe (3,11 m). D'autre part, les

<sup>(1)</sup> Badawy, *Ancient Egyptian Architectural Design*.

<sup>(2)</sup> La bordure inférieure du registre est à 1,55 m du sol (2 modules) et sa bordure supérieure (à 5,44 m) est à une distance de 7 modules (5,446 m) égale à la largeur des deux dais (5,45 m). Il semblerait donc que l'on ait repris un module déjà utilisé au moment de la décoration de la paroi, sous Nectanébo I<sup>er</sup>.

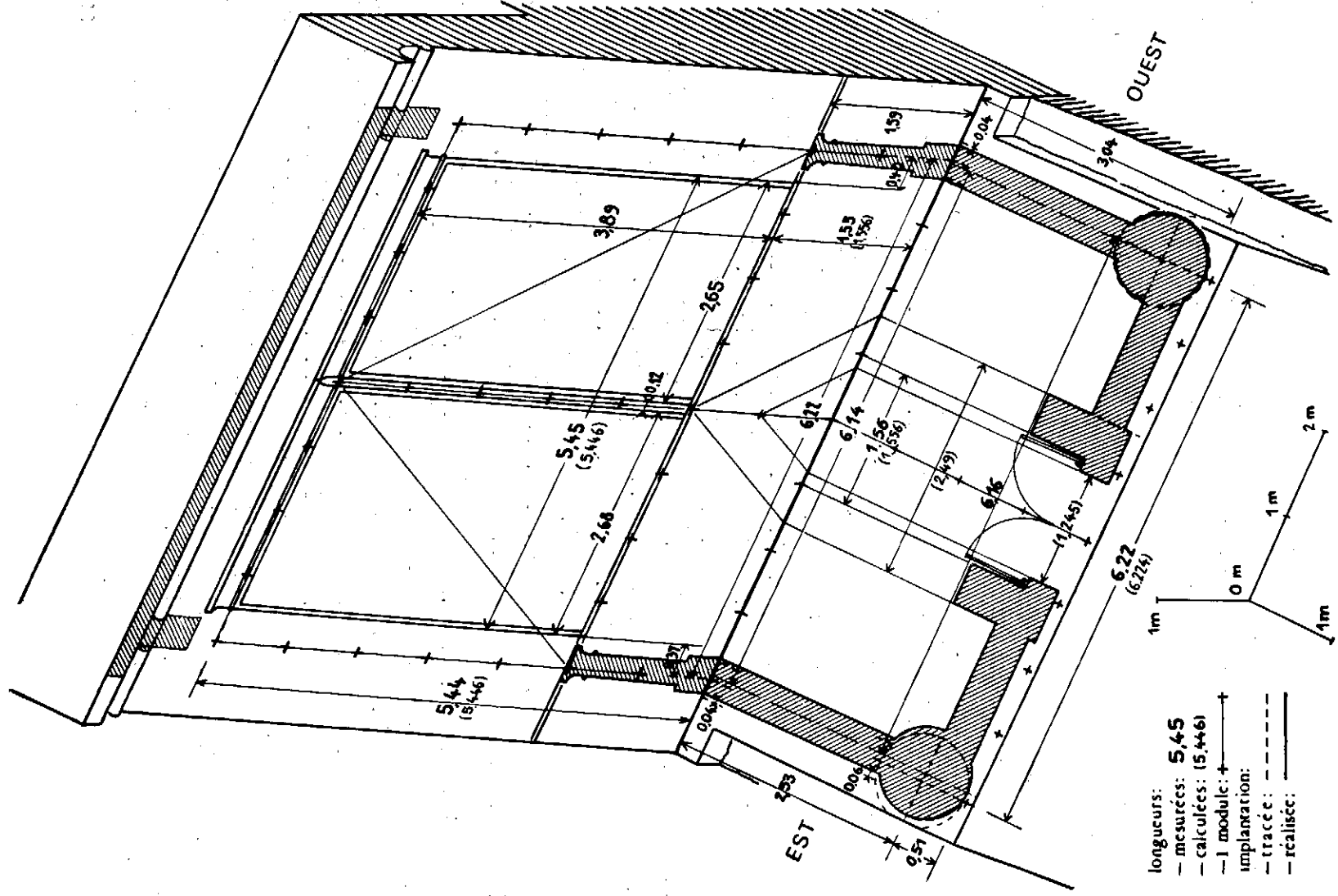


Fig. 6. — Interprétation des tracés.

murets de façade ne sont pas axés sur les colonnes, comme précédemment, mais rejetés vers l'extérieur, peut-être pour gagner un peu de place à l'intérieur. Il semblerait donc que l'espace disponible à l'arrière du temple était réduit (par la présence d'une enceinte?).

De l'implantation de la façade, seul le tracé de l'axe Est-Ouest passant par les centres des colonnes est visible sur le soubassement. On le retrouve, sous la forme de légères incisions verticales, à chaque extrémité. Il est à 2,53 m de la base du mur du temple. Nous ne voyons pas ce qui a pu justifier le choix de cette mesure, sinon les contraintes supposées plus haut, mais qui ne sont pas vérifiables actuellement sur le terrain.

Les raisons pour lesquelles les repères gravés sur le soubassement n'ont pas été respectés ne peuvent être établies avec certitude. Nous proposons l'explication suivante :

Les axes tracés des murets latéraux ne sont pas parfaitement perpendiculaires à la paroi du temple. Pour rectifier cette erreur, il fallait décaler les deux colonnes de 6 cm vers l'Ouest, sans modifier le départ des murets contre la paroi du temple. Les constructeurs ont probablement tenté de le faire, puisque la colonne Est a effectivement été déplacée ainsi. Il était difficile de corriger de même la position de celle de l'Ouest, car sa base aurait débordé de son soubassement. Peut-être a-t-on essayé de rectifier la direction du muret en le décalant, à l'extrémité appuyée au temple, de 4 cm vers l'intérieur de la chapelle. Mais alors, comment expliquer le déplacement, en symétrique, du muret Est?

A la suite de ces modifications, et bien qu'on ait pris soin de graver de nombreux repères, la chapelle présente finalement un plan irrégulier : les entr'axes réalisés sont distants de 6,16 m au niveau des colonnes et 6,14 m contre le mur du temple.

Ces diverses observations rendent sensible le contraste entre, d'une part, la démarche méthodique et la précision qui ont présidé à l'établissement du projet et, d'autre part, les approximations et les tâtonnements lors de sa réalisation<sup>(1)</sup>.

#### E) REMARQUES COMPLÉMENTAIRES.

Signalons enfin les aménagements postérieurs à la construction de la chapelle.

Une frise de papyrus a été ajoutée à la base, encore non décorée, de la paroi du temple.

(1) Ces apparentes erreurs peuvent être dues à des difficultés techniques survenues au cours du chantier et dont il ne reste, ici, aucune trace. Les irrégularités sont fréquentes dans les plans des monuments égyptiens (par exemple au temple de Khonsou où les murs ne suivent pas toujours leurs tracés), mais on ne peut les déceler que lorsqu'on dispose de relevés très détaillés.

On la trouve à l'Ouest de la chapelle et à l'intérieur de celle-ci, avec de légères différences d'exécution, mais elle ne se prolonge pas à l'Est.

Bien plus tard, alors que les salles du fond du temple abritaient un lieu de culte chrétien<sup>(1)</sup>, une porte a été percée dans la niche du sanctuaire central, où la paroi était la moins épaisse. De la même période date sans doute le démontage de la chapelle dont les blocs furent réemployés. Les pierres réutilisées dans les couverts coptes de l'allée Sud sont toutes de faibles dimensions : blocs provenant des édifices éthiopiens, talatates. Il est donc probable que les blocs des murets d'entrecolonnement de notre chapelle, dont certains furent retaillés (corniches et fragments n<sup>os</sup> 6 et 10), aient servi à cet usage.

F. L.

## II. — LE DÉCOR ET LA FONCTION DE LA CHAPELLE.

### RECHERCHES ET HYPOTHÈSES DE TRAVAIL.

En 1970, pendant la mise en œuvre d'un travail sur les cultes populaires à Karnak, nous avons recueilli diverses informations sur les sanctuaires adossés, pensant alors qu'ils avaient pu servir de cadre à des rites extérieurs et non officiels<sup>(2)</sup>. La découverte providentielle de ces éléments de décor a permis d'aborder les problèmes posés par ces édifices sous un éclairage nouveau. Il est apparu que, loin d'occuper une place secondaire cette chapelle avait une réelle importance dans l'ensemble cultuel du temple de Khonsou.

### LA DATE DE L'ÉDIFICE.

Aucun cartouche lisible n'est conservé sur les éléments actuellement connus. Le style de la gravure ne donne pas de renseignements précis, il peut aussi bien appartenir à la XXX<sup>e</sup> dynastie qu'à l'époque ptolémaïque (petit module). Il faut donc, pour une meilleure détermination de sa date possible, se tourner vers l'étude du cadre général et du contexte dans lequel ce monument peut être replacé.

(1) Munier-Pillet, *Les édifices chrétiens de Karnak*, *Rev. Eg. Anc.* 2, 1929, p. 62-63.

(2) Daumas, *Dendara et le Temple d'Hathor*, *Notice sommaire*, p. 71. Sur les chapelles adossées et les placages d'or, cf. Borchart, *Allerhandkleinigkeiten*, p. 7-9. Voir aussi *supra*, p. 174 n. 2.



La paroi Ouest du temple a été décorée par Ptolémée XII, Neos Dionysos <sup>(1)</sup>, la paroi Nord, sur laquelle s'appuie la chapelle, porte un décor de Nectanébo I<sup>er</sup> <sup>(2)</sup>. Les murs d'entrecolonnes cachent d'ailleurs une partie du bandeau de ce souverain. L'édifice, de ce fait, est donc postérieur au fondateur de la XXX<sup>e</sup> dynastie. La paroi Est, enfin, est au nom de Téos <sup>(3)</sup>.

Le bandeau de soubassement qui court au bas de la paroi Est, est une inscription retraçant la dédicace par Téos d'une construction en pierre de grès pour son père Khonsou appelée une « *sbht sacrée, sans égale, semblable à l'horizon de-Ré* » <sup>(4)</sup>.

Il a été avancé que cette *sbht* pourrait être une porte édifiée devant la façade du temple, peut-être le gros œuvre de la porte d'Evergète <sup>(5)</sup>.

Pourtant, curieusement, ce bandeau est placé en quelque sorte à la suite de celui de Nectanébo I<sup>er</sup> et ne se prolonge pas jusqu'au pylône. Si la *sbht* en question se trouvait sur le parvis c'est sur le pylône que nous devrions trouver cette inscription. D'ailleurs, si réellement Téos était l'auteur de cette porte, ou du moins si elle avait été édifiée sous son règne, on devrait trouver sur le monument même une inscription en faisant état. L'exemple de la porte Est de l'enceinte d'Amon, monument inachevé de Nectanébo I<sup>er</sup> et décoré partiellement <sup>(6)</sup>, montre que l'argument de l'inachèvement des travaux pour expliquer l'absence du nom du roi régnant n'est pas décisif.

En outre, comment expliquer alors que le neveu et successeur de Téos, Nectanébo II, n'ait pas achevé ou du moins marqué à son nom la construction de son prédécesseur alors qu'il a construit et restauré deux portes dans le temple de Khonsou? Tous ces arguments nous poussent à croire que c'est au Nord du temple de Khonsou qu'il faut chercher

<sup>(1)</sup> Vérifié sur place (PM II, <sup>2</sup> p. 243 sans identification). Le programme de décoration sous ce règne englobait également le temple d'Opet voisin (PM II, <sup>2</sup> p. 245, porche attribué par erreur à Ptolémée II et III, porte Ouest (p. 246) et porte Est attribuée par erreur à Ptolémée VII (p. 251).

<sup>(2)</sup> PM II, <sup>2</sup> p. 243 (126), Nectanébo II par erreur.

<sup>(3)</sup> Les cartouches de cette paroi sont vides sauf une exception, déjà signalée par Lepsius (LD, Text III, p. 70 et LD IV, 67 b, scène Nelson M 810), au-dessus du soupirail de la cage d'escalier. Cette absence du nom royal est probablement due à l'incertitude des graveurs, lorsqu'en l'an II du roi, parti en Syrie combattre les Perses, son frère, régent du royaume, fait couronner son fils Nectanébo II, neveu de Téos. Cf. Kienitz, *Die Politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*, p. 125, 212-13, et De Meulenaere, *ZAS* 90, 1963, p. 90-93. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies*, p. 196.

<sup>(4)</sup> RT 11, 1899, p. 153-54.

<sup>(5)</sup> Barguet, *Le Temple d'Amon-Ré*, p. 13, 30; *Karnak* V, p. 26.

<sup>(6)</sup> Barguet, *o.c.*, p. 225.

la *sbht* de Téos qui pourrait bien être, de ce fait, la chapelle adossée qui nous occupe. Nous verrons plus loin que ce terme peut fort bien s'appliquer à un édifice de ce type. Le contraste entre l'ampleur de l'inscription et de sa rédaction d'une part et les maigres vestiges de la chapelle d'autre part ne doit pas faire illusion. La reconstitution architecturale du monument, proposée par F. Laroche, montre qu'en dépit d'un plan d'une extrême simplicité et des dimensions modestes, il ne manquait, en élévation, ni de grandeur, ni de majesté. Par ses heureuses proportions, la construction s'insère harmonieusement dans l'ensemble de la façade arrière du temple. Cette attribution n'est bien sûr qu'une hypothèse en attendant de trouver un bloc portant un cartouche lisible. Il n'est pas exclu, en effet, que la chapelle, telle qu'elle se présente actuellement, soit une reconstruction ptolémaïque <sup>(1)</sup> ou que son décor ait été ajouté à cette époque.

#### LE DÉCOR EXTÉRIEUR DES MURS D'ENTRECOLONNEMENT EST ET OUEST.

##### 1. Face Est (Pl. XLVIII et Fig. 7).

Le roi (non conservé) officiait (sans doute présentait-il un amas d'offrandes semblable à celui conservé sur le panneau symétrique (cf. Pl. XLIX <sup>(2)</sup>) devant Osiris et Horsisès suivi de deux déesses, très probablement Isis et Nephthys. Les fragments de légende conservés ne laissent guère de doute sur ces identifications. Des paroles divines, seules celles de Nephthys nous sont parvenues. La colonne verticale clôturant la scène, côté divin, évoque naturellement Osiris, reconnaissable à ses épithètes : « [*le fils*] *ainé, premier (né) de Geb, il s'est emparé victorieusement du Double Pays* ». Les titres n'offrent apparemment pas de particularité remarquable, sinon ceux d'Osiris qui semblent bien être ceux de l'Osiris-Lumière du temple d'Opet <sup>(3)</sup>. Osiris, premier né de Geb, est en outre une désignation possible de l'aspect lunaire du dieu <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. par exemple la chapelle de Nectanébo I<sup>er</sup>, dans l'épaisseur du mur d'enceinte, angle Sud-Ouest, détruite et reconstruite à l'époque ptolémaïque ou romaine (*Karnak* V, p. 24, et étude à paraître dans *Karnak* VII).

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, il s'agirait de la grande offrande *sb.t*.

<sup>(3)</sup> *Opet* I, 108. Cf. aussi *Opet* I, 112<sup>2</sup>, 18. La version d'*Urk*, VIII, 82 (*wr bnrwt m hwt mwt.f*) est peu probable.

<sup>(4)</sup> Cf. *Opet* I, 100, où Osiris est associé aux étoiles; Derchain, *RdE* 15, 1963, p. 22<sup>4</sup>; *Dendara* II, 152 ult. et 153 (1). Sur Osiris-Lune, cf. Derchain, *La Lune, Mythes et Rites*, *S.O.* 5, p. 44-46. Sur son iconographie, cf. J.G. Griffith, *JEA* 62, 1976, p. 155.

2. *Face Ouest* (Pl. XLIX et Fig. 8).

Le souverain, tenant canne et massue, consacre la « *grande offrande de toutes bonnes choses* » disposée en quatre registres superposés et sculptée en relief. Les deux premiers registres sont occupés par les grandes bêtes de sacrifice (entre autre, le taureau avec son cuissoit préparé), le troisième réunit une collection de pains et de gâteaux de toutes sortes. Au quatrième et dernier registre figurent deux oies décapitées et troussées encadrant trois grenades, le tout étant surmonté d'un plateau de figues, de courgettes, de raisins et de légumes dont seule l'extrémité gauche est conservée. Le dieu faisant face au roi a disparu, seul le haut des plumes décorant habituellement la coiffe d'Amon ou de Montou est visible. Les deux déesses sont faciles à identifier grâce à la légende de la seconde : « ... *qui réside à Médamoud, hrsk-t, la sœur parfaite* ». Dès lors, il s'agit de toute évidence de Montou et de ses deux parèdres, Rattaouy et Tjenenet. Cette identification est d'ailleurs confirmée par le texte 14 où le roi dédicant (cartouche illisible) est déclaré « *Aimé de Montou-Ré, seigneur de Thèbes* ».

Le dernier dieu est Harpré, avec ses titres courants ( $p^3$  *hrd*<sup>3</sup>, *wr tp(y) n 'Imm*) suivi d'épithètes moins courantes : « *l'enfant parfait* <sup>(1)</sup>, *doux d'amour, qui sort du lotus, qui préside au Hwt-bn(b)nt* ». La colonne de texte terminant la scène du côté des dieux fait allusion à l'établissement du pouvoir royal.

Il faut encore signaler que la restitution proposée pour les titres de Montou se fonde sur la présence de  $\text{☉☉}$  au début de la colonne 3 et qu'il faut probablement lire  $\text{☉☉} \text{𓆎} \text{𓆏}$ , épithète de Montou relativement peu courante mais cependant bien attestée <sup>(2)</sup>. La colonne précédente est à compléter avec la désignation fréquente de Montou comme l'« *Horus aux deux uraei* » <sup>(3)</sup>. Dans la dernière colonne, on peut être tenté de restituer  $\text{☉☉} \text{𓆎} \text{𓆏}$ ,

<sup>(1)</sup> De Morgan, *Kom Ombo* I, n<sup>os</sup> 59 (7) et 92 (9); pour Osiris, *Wb* IV, 377 (9). Cf. aussi *Urk.* VIII, 31 (37 b).

<sup>(2)</sup> *Opet* I, 55, 114 et III, p. 128 n<sup>o</sup> 98 (souverain); Varille, *Karnak* I, pl. 57, n<sup>o</sup> 228; Drioton, *Médamoud, Les Inscriptions, FIFAO* 4, 1927, p. 71-72, fig. 26; Christophe, *Karnak-Nord* III, p. 122 et n. 1, fig. 11, L.A. Christophe, comme E. Drioton, pense à une graphie fautive pour *hry-tp psd-t ntr-w*; Leclant, *Mél. Maspero* I/4, 1961, p. 87 et n. 12, qui propose de lire « *celui qui est sur la tête du roi des dieux* ». Peut-être faut-il simplement comprendre « *le chef, souverain des dieux* ». Pour Montou « *souverain des dieux* » : *Urk.* VIII, 2 (2b), 5 (6b), 9 (106), 11 (13b), 35 (48).

<sup>(3)</sup> Sur ce titre : Leclant, *o.c.*, p. 77 et *Recherches*, p. 257 n. 2; Daumas, *Les Mammisis des Temples Egyptiens*, p. 389 n. 2. Cf. aussi *Opet* I, 55, 75, 252; Davies, *Hibis* III, pl. 61 milieu et 68 bas; Sethe, *Amun*, p. 9.

Fig. 8. — Textes du muret Ouest. Paroi extérieure.

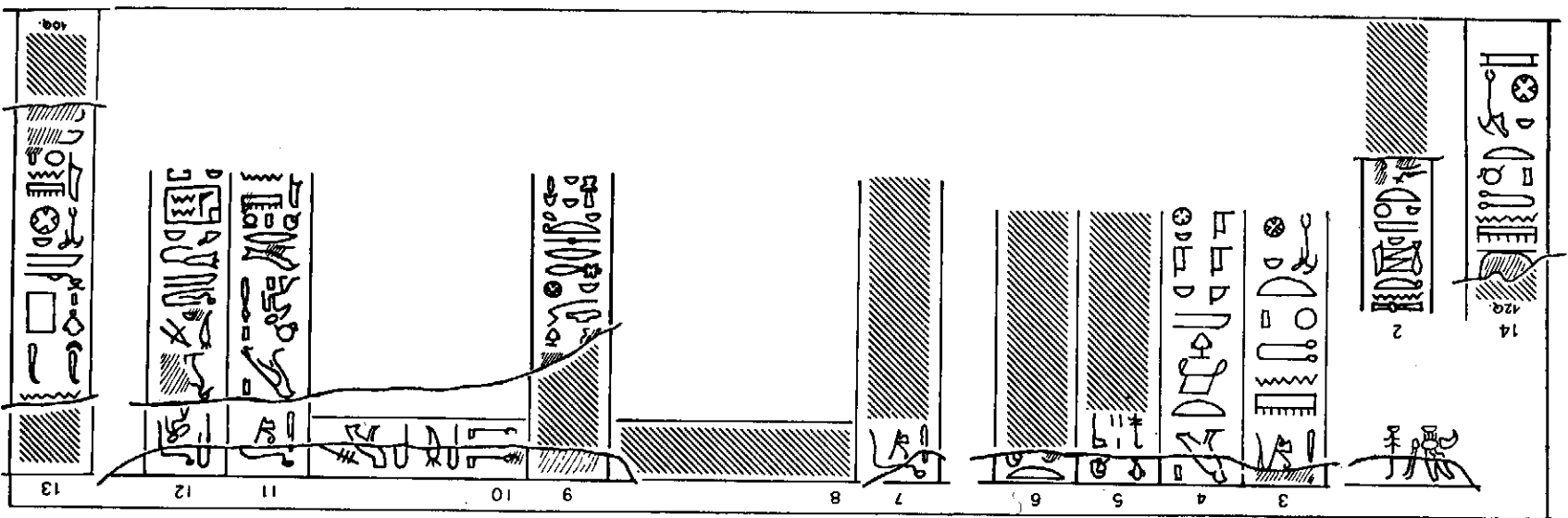
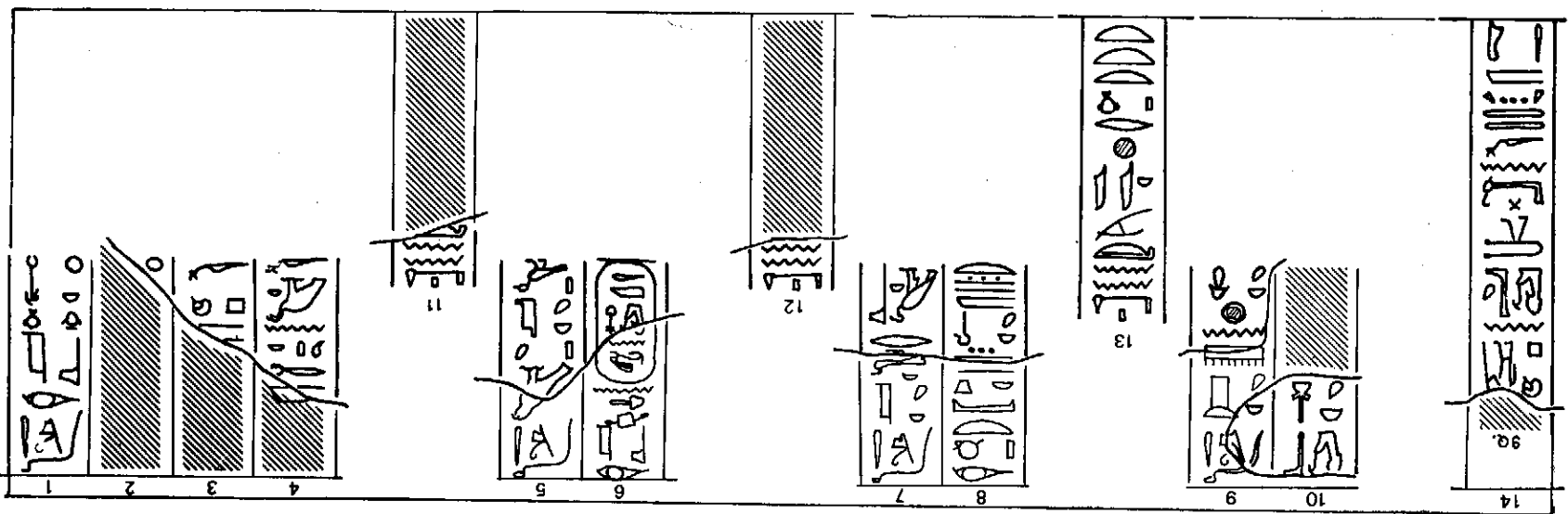


Fig. 7. — Textes du muret Est. Paroi extérieure.



titre rare mais bien attesté<sup>(1)</sup>; cependant la trace qui précède la tête de personnage fermant le quadrat ne paraît pas autoriser cette lecture.

Les titres de la seconde déesse du tableau ont une résonance osirienne. *Hrsk-t* est une désignation connue d'Isis<sup>(2)</sup>.

L'épithète suivante, « *la sœur parfaite de bras, qui fait croître les végétaux sm-w* » est connue pour Isis et Nephthys<sup>(3)</sup>.

Le choix de ces appellations sous-entend sans ambiguïté une mise en parallèle des déesses associées Rattaouy/Tjenenet, parèdres de Montou, avec Isis/Nephthys.

#### LE DÉCOR INTÉRIEUR.

Son originalité tient en ce qu'il est exclusivement composé de compagnies divines sans représentations rituelles. Les divinités, au nombre de 58, sont figurées très conventionnellement par des personnages masculins ou féminins s'avancant vers le fond de la chapelle, les bras le long du corps sans aucun caractère distinctif si ce n'est un groupe de signes, malheureusement très mutilé au niveau du visage, et destiné à servir de légende à chacun.

#### 1. *Paroi Est* (Pl. L et Fig. 9).

Les deux groupes de divinités occupant les deux registres sont composés chacun de 15 dieux. La compagnie divine du registre supérieur était exclusivement constituée, semble-t-il, de personnages masculins. Le bandeau est pratiquement illisible sans texte parallèle. Les noms sont fort mutilés.

L'extrémité droite de la scène est occupée par l'image d'un plant de papyrus dont seule la partie inférieure est conservée.

Ce détail toutefois suffit pour replacer l'ensemble dans un contexte lunaire. Une représentation célèbre du plafond de la salle hypostyle d'Edfou montre Thot adorant un

<sup>(1)</sup> Davies, *o.c.*, pl. 10 gauche et 39 bas; *Wb.* V, 268.

<sup>(2)</sup> *Wb.* III, 396 (9.10). Sauneron, *Beiträge Bf.* 6, 1960, p. 45, 47-48, avec bibliographie; Otto, *Mundöffnungssritual II*, 70 (protectrices d'Osiris); Helck, *MIDIAK* 22, 1967, p. 37 n. 1 (Isis Messagère); *Urk.* VIII, 73 (88b). Cf. aussi Papyrus Leyde T 32, III, lg. 10 et 18, *OMRO* 34, 1953, p. 18 et 19.

<sup>(3)</sup> *Wb.* IV, 205, et *Belegstellen IV*, 205 (1) pour Isis.

œil-*oudjat* placé au-dessus d'une colonne papyriforme surmontée du croissant lunaire <sup>(1)</sup>. En face de l'image du dieu, un escalier de 14 marches permet d'accéder au niveau de l'œil. Devant cet escalier figure une longue théorie de divinités; les quinze premiers représentent la grande *ennéade* divine, probablement en tant que protectrice des jours du mois lunaire. Les trente divinités suivantes personnifient quant à elles les trente jours du mois lunaire. Chaque légende est composée d'une part du nom du jour lunaire <sup>(2)</sup> et d'autre part du nom de son génie éponyme. Les listes des génies des jours lunaires en tant que divinités entourant les étoiles circumpolaires <sup>(3)</sup> sont connues dès le Nouvel Empire. Leur ordonnance est alors variable mais il semble que, dans les temples ptolémaïques, leurs noms et leur ordre soient à peu près fixes <sup>(4)</sup>. Sur les trente personnages qui figuraient sur ce panneau de la chapelle adossée, seuls les noms d'une dizaine d'entre eux sont encore lisibles (n<sup>os</sup> 8, 10, 11, 16-23). Ils correspondent étroitement à ceux des génies des jours lunaires, tels qu'ils apparaissent dans la représentation tardive qui vient d'être évoquée. Les quinze personnages du registre supérieur (1-15) symbolisent les jours de la lune croissante, leurs compagnons du registre inférieur (16-30) représentent la phase décroissante de l'Astre dans une théorie « montante », la phase décroissante, correspondant à une *descente*, ne pouvant être évoquée directement. Cependant, comme à Edfou, tous sont figurés.

Dans son état actuel, le bandeau supérieur (fig. 31) est trop mutilé pour qu'il soit possible d'exploiter les maigres données sans texte parallèle.

<sup>(1)</sup> *Description de l'Égypte, Ant. I*, pl. 58 (2); Parker, *Calendars*, pl. 4-5; PM VI, p. 134; *Edfou III*, pl. 74; Parker, *E.A.T. III*, 1969, p. 67, pl. 30 A. Cf. aussi *L.D IV*, 56 a; PM VI, p. 80 (264-65) et Brugsch, *The-saurus I*, p. 62.

<sup>(2)</sup> Cf. par exemple Brugsch, *The-saurus I*, p. 46-48; idem, *Die Aegyptologie*, p. 332-334; Parker, *Calendars*, p. 11. La porte d'Evergète à Karnak porte les noms des jours sous la forme des deux Ennéades de Karnak se faisant face de part et d'autre du disque lunaire. Les paroles des dieux de l'Ennéade de gauche contiennent le nom de la fête lunaire du jour (lune croissante). L'Ennéade de droite personnifie les jours de lune décroissante (*Urk. VIII*, 41 (53g), 43 (55g)). Il est notable que les noms des génies protecteurs des jours ne figurent pas sur cette porte. Cf. aussi *Opet I*, 92-93.

<sup>(3)</sup> Brugsch, *The-saurus I*, p. 53 (XIX<sup>e</sup> Dyn.); Parker, *E.A.T. III*, pl. 19 (32), pl. 21 (33) (XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> Dyn.); pl. 25 (39) (XXX<sup>e</sup> Dyn.); pl. 26 (40) et 28 (46), texte p. 64-65, fig. 15 (Ptolémaïque). Parfois des divinités appartenant à cette compagnie paraissent dans d'autres scènes (heures du jour et de la nuit) Dareddy, *ASAE* 3, 1902, p. 172 et 174. Cf. aussi *Edfou I*, 186-187 et 170, Parker, *Calendars*, § 222.

<sup>(4)</sup> Brugsch, *The-saurus I*, p. 46-52.

Par chance, le bandeau qui surmonte la compagnie divine du registre inférieur donne le nom de cette dernière (lg. 33). Le type de formulation utilisé montre qu'elle est nettement différenciée de celle du registre supérieur : il s'agit bien de deux compagnies distinctes et non d'une seule répartie sur deux registres : « *Paroles dites par l'Assemblée Divine qui accompagne le Taureau Brûlant : Tu brilles pour nous, O Vivant, Seigneur de vie; ton divin corps est rassemblé, ils ne le partagent pas, les bras de Séchât Ourty . . .* ».

Ce texte viendrait confirmer, s'il le fallait, l'identification proposée. Le « Taureau Brûlant » est, en effet, une désignation bien connue de la lune croissante <sup>(1)</sup>. Le début de l'hymne mis dans la bouche de l'assemblée divine s'adresse clairement à l'astre de la nuit dans sa plénitude; toutefois, vers la fin de la partie conservée, le rôle de Séchât est loin d'être clair <sup>(2)</sup>.

Dans plusieurs textes tardifs, le « Taureau Brûlant » est opposé au « Taureau Castré » <sup>(3)</sup> et il est permis de penser, en fonction du parallélisme traditionnel, que le début du bandeau du registre supérieur a pu contenir une allusion à cette désignation de la lune décroissante <sup>(4)</sup>.

Comme on l'a vu, la représentation en théorie montante de l'ensemble des jours lunaires s'accorde avec l'habitude égyptienne qui, pour pérenniser un cycle, peut anticiper sur les phases futures et en éviter les difficultés ou l'aspect néfaste <sup>(5)</sup>. Et, quoi qu'il en soit, le sens général de la scène est clair : les génies évoquent le déroulement du cycle lunaire, jour par jour, en soulignant la plénitude de l'astre symbolisé par l'œil-*Oudjat* placé sur le sommet d'une colonnette papyriforme.

## 2. *Paroi Ouest* (Pl. LI et Fig. 10).

La répartition générale des divinités est semblable à celle de la paroi Est. Au lieu de se diriger vers un plant de papyrus, les dieux s'avancent vers une grande palette de scribe

<sup>(1)</sup> Brugsch, *Die Aegyptologie*, p. 331; Derchain, *RdE* 15, 1963, p. 22 n. 1; idem, *La Lune, Mythes et Rites*, S.O. 5, p. 23-28, p. 43; *Wb.* V, 95 (16). *Edfou* VII, 288 (3-4); V, 113 (5-6); VIII, 136 (1-2). *Opet* I, 214; Brugsch, *Thesaurus* I, p. 299.

<sup>(2)</sup> Sur la porte d'Evergète, Séchât est parfois assimilée à Rattaouy (*Urk.* VIII, 56 (68 c) ou à Hathor de *Ben(he)met*. *Ourty* est peut-être un des noms de Montou (*Urk.* VIII, 6 (6g).

<sup>(3)</sup> Brugsch, *Die Aegyptologie*, p. 331; idem, *Thesaurus* I, p. 331, p. 299 : *k3-ps m kkkh-f s b pw* : « (Lorsque) le Taureau brûlant (est) dans sa vieillesse, c'est le Taureau castré ». Cf. *Edfou* I, 249 (4-5).

<sup>(4)</sup> Par exemple : *[dd-mdw in d3g3-nswt šms s b]* « [Paroles dites par l'assemblée divine suivant le Taureau castré . . .] » ?

<sup>(5)</sup> Derchain, *Perpetuum mobile* dans *Miscellanea Vergote*, (*Orientalia Lovaniensia periodica* 6/7, 1975-76) p. 153-161.

Fig. 10. — Textes du muret Ouest, Paroi intérieure.

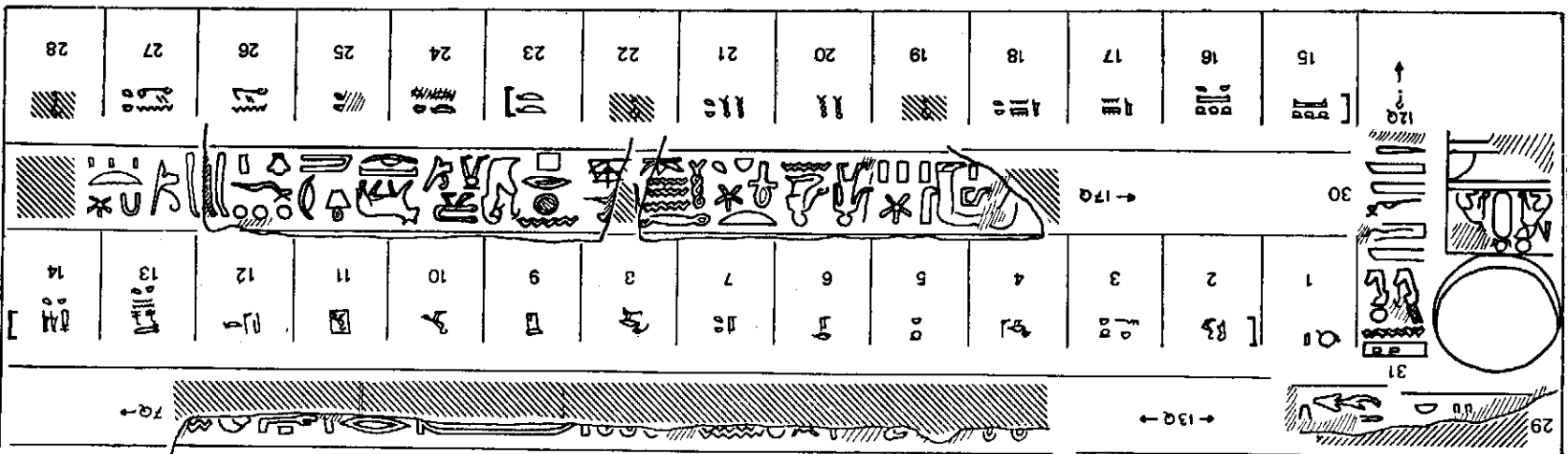
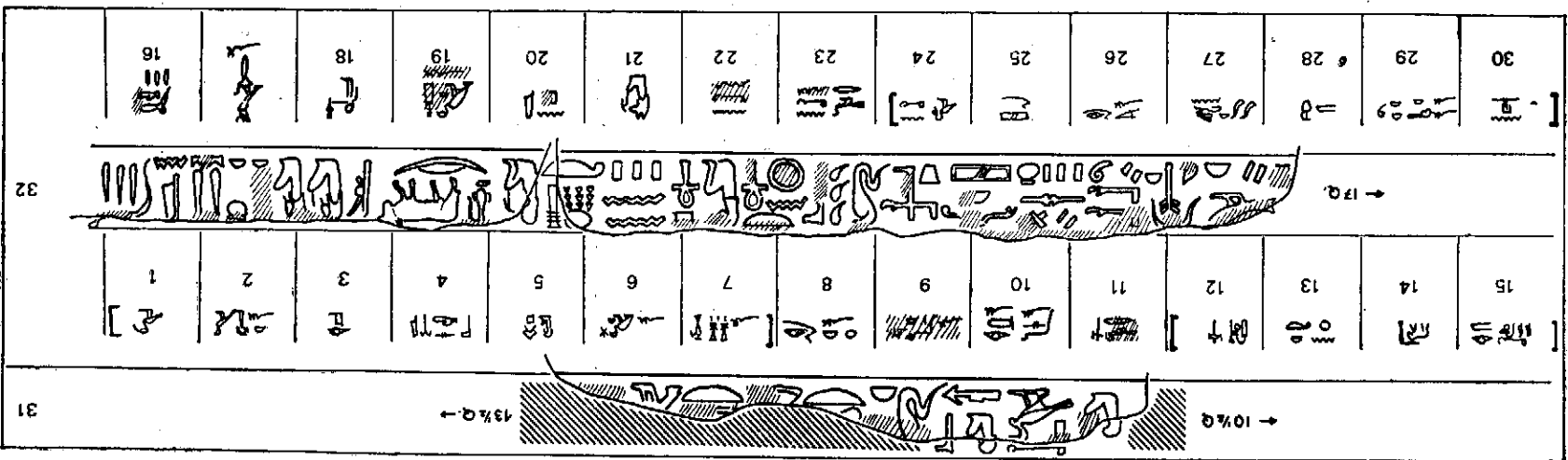


Fig. 9. — Textes du muret Est, Paroi intérieure.





ornée du pilier-*Djed* et surmontée du disque et du croissant lunaire. Entre le haut du *Djed* et le sommet de la palette, deux lions assis munis du *nḥb* et coiffés du disque flanquent un cartouche royal surmonté du disque et des deux uraei<sup>(1)</sup>. La colonne de texte gravée devant cet objet donne le nom (lg. 31) : « *Palette de Rē Atoum (?) lorsqu'il sort victorieux...* ».

L'ensemble des divinités se dirige vers la gauche. Une incertitude demeure cependant sur leur nombre. En raison de la présence d'une colonne de texte entre la palette et le premier dieu de la rangée supérieure, quatorze dieux seulement peuvent prendre place dans l'espace restant. Si cette inscription se prolongeait réellement jusqu'au niveau du registre inférieur il faudrait admettre que la compagnie divine inférieure ne comptait également que quatorze dieux, ce qui est possible.

Les noms des dieux 24, 26 et 27 sont conservés : *Kk-t*, *Nḫw*, *Nḫwt*, c'est-à-dire les trois derniers dieux primordiaux du collège hermopolitain. Mais entre *Kk-t* et *Nḫw* prend place un personnage féminin dont le nom est malheureusement perdu. Derrière *Nḫwt* se tient un personnage masculin conservé *in situ* mais également anonyme. Il semble donc qu'à chaque couple de l'*ennéade* primordiale ait été adjointe une divinité supplémentaire. En principe cette *ennéade* ne comporte que quatre couples (lorsque *Nḫw/Nḫwt* sont présents, soit *'Imn/Imn-t* soit *Nwn/Nwn-t* sont absents). Néanmoins Sethe cite plusieurs exemples où l'*ennéade* compte dix personnages<sup>(2)</sup>.

Si on admet une succession analogue à celle du sarcophage de Béliet de Mendès conservé au Musée du Caire<sup>(3)</sup> (dix dieux) en appliquant le principe d'un dieu supplémentaire par couple on obtient  $10 + 5 = 15$  dieux.

Si la colonne 2 se prolonge jusqu'au registre inférieur, c'est-à-dire, si le total ne peut pas dépasser le nombre de 14 dieux, il faut admettre la présence de quatre dieux supplémentaires, intercalés derrière quatre des cinq couples.

Dans l'état actuel de la documentation, le problème reste ouvert. Provisoirement, on peut suggérer de reconnaître parmi ces génies supplémentaires les quatre *Ka* qui, dans le temple d'Opet, viennent à la suite des quatre couples primordiaux. Ce rapprochement paraît d'autant plus séduisant que la scène du temple d'Opet est placée symétriquement

<sup>(1)</sup> Pour l'identification de cet objet avec un haut de palette, voir Ch., *Monuments I*, pl. 82 et Kuentz-Clière, *La porte d'Evergète à Karnak*, pl. 59.

<sup>(2)</sup> Sethe, *Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis*, § 13 et 138, pl. 1.

<sup>(3)</sup> Mariette, *Monuments Divers*, pl. 46.

à une représentation de la Lune accompagnée d'une liste des fêtes des jours lunaires <sup>(1)</sup>. Aucun indice malheureusement ne permet actuellement d'étayer cette hypothèse <sup>(2)</sup>.

Le nombre de 14 de la compagnie divine du premier registre peut toutefois être expliqué. Le nom du premier de ces dieux est conservé, il s'agit de Rê. Il est suivi par deux couples. On pense évidemment à la grande *eméade* de Karnak. Rê ouvrant la procession est certainement à la place de Atoum, suivi par Chou, Tefnout, Geb, Nout. Montou qui normalement conduit la compagnie n'est pas représenté.

Les bandeaux sont très mutilés. L'état du bandeau supérieur exclut toute restitution certaine sans parallèle. Seule la moitié environ du bandeau qui commente les représentations du registre inférieur est conservée (lg. 30).

Ce bandeau décrit le ciel nocturne <sup>(3)</sup> : « [...] *dans le] ciel, la marche des étoiles, le lever et le coucher* <sup>(4)</sup> *du Nb-ñh-t* <sup>(5)</sup>; *la navigation du* [...] <sup>(6)</sup> *, la remontée du Commandeur* <sup>(7)</sup>, *l'allée et la venue du Taureau Céleste, le lever de la lune en ses jours à proximité de [la fête du 15<sup>e</sup> jour]?* <sup>(8)</sup> ».

#### OBSERVATIONS SUR LE RÔLE ET LA FONCTION DE LA CHAPELLE.

##### I. La distribution des scènes visibles de l'extérieur.

Parmi ces scènes, il faut ranger non seulement les parois extérieures des murs d'entrée colonnément mais également la grande scène axiale gravée sur la paroi arrière du temple.

<sup>(1)</sup> *Opet* I, 92. Pour les quatre *Ka*, symbolisant les quatre conditions du bonheur, cf. : Wild, *BIFAO* 54, 1954, p. 201-206; Sauneron, *BIFAO* 57, 1958, p. 163-4; Meeks, *RdE* 15, 1963, p. 35; les rapports entre les quatre *Ka* et l'Ogdoade ne sont pas exprimés; néanmoins, par deux fois à Esna les quatre *Ka* sont en relation avec *Tanen*, connu pour être le père des Huit (*Esna* III, 319 (19), V, p. 241; Wild, *o.c.*, p. 203).

<sup>(2)</sup> Le personnage suivant *Kk-t* est féminin.

<sup>(3)</sup> La traduction proposée l'est d'après les suggestions de J.C. Goyon.

<sup>(4)</sup> *ñt* *ñms*, c'est-à-dire les cycles journaliers.

<sup>(5)</sup> *Wb.* I, 199 (16), divinité de la 5<sup>e</sup> heure nocturne qui marque l'entrée en culmination des astres apparus au début de la nuit.

<sup>(6)</sup> *mj* (*Wb.* II, 122, s'appliquant par extension de sens à une navigation). Le demi-carré mutilé contenait sans doute un des noms de la lune.

<sup>(7)</sup> *Hrp* désigne probablement Thot-Lune. J.C. Goyon propose de rectifier sa traduction de Brooklyn 4721850, I, 14 (*La Confirmation du Pouvoir Royal*, p. 51, et p. 87 n. 31) ainsi : « *il est sauvegardé comme le péripète (dbn) du Commandeur* ».

<sup>(8)</sup> *hr mir* « à proximité de », cf. *Wb.* II, 172<sup>2</sup>. Pour la restitution, cf. *Esna* IV, n° 414, I. « apparaissant exactement au 15<sup>e</sup> jour, c'est le Taureau Céleste », *ñt-ñw r mty n 15-ñbw K3 [pt] pw*.

L'étude de F. Laroche montre que toute l'architecture de la chapelle a été composée autour de ce double tableau monumental (à gauche (Est) Amon et Mout sous un dais; à droite (Ouest) Khonsou et Hathor de Benenet sous un dais).

En ce qui concerne les parois extérieures des murs d'entrecolonnement, il est à première vue surprenant de trouver la scène osirienne à l'Est, la façade Ouest semblant a priori plus adaptée à cet usage ne serait-ce qu'en raison de la présence du temple d'Opet et de la nécropole à l'Ouest.

On est alors amené à se demander si ce choix n'est pas motivé par la présence, parmi les salles du fond du temple, d'une chapelle osirienne située précisément à l'Est du sanctuaire central<sup>(1)</sup>. La grande scène axiale, formant en quelque sorte l'élément central de ce triptyque, se réfère nettement au contenu du sanctuaire axial. En admettant ces deux relations, il serait logique de trouver un lien de même ordre entre la salle flanquant le sanctuaire côté Ouest et le décor extérieur de l'entrecolonnement Ouest. Or sur la paroi Est de cette salle, le roi officie devant un dieu appelé Khonsou maître de Thèbes, mais revêtant l'aspect traditionnel de Montou<sup>(2)</sup>. L'étroite relation entre ce *Hnsw nb w3st* et Montou ressort d'une scène de la façade Sud de la porte d'Evergète où un dieu *Hnsw-Šw nb w3st*, sous l'aspect habituel de Montou, est suivi de la déesse Rattaouy<sup>(3)</sup>. Sur le tableau symétrique, l'iconographie des dieux reste la même mais les noms sont différents : Montou *nb w3st* et Rattaouy<sup>(4)</sup>.

D'ailleurs l'examen des scènes de façade du troisième registre de la porte d'Evergète montre qu'elles sont consacrées à cette théologie particulière. En outre, aux scènes déjà signalées de la face Sud, correspondent en façade Nord deux tableaux voués aux divinités mères : Rattaouy et son fils Harpré d'un côté, de l'autre Mout et son fils Khonsou<sup>(5)</sup>. Les tableaux intérieurs du troisième registre sont nettement osiriens et, très vraisemblablement en rapport avec les scènes de façade<sup>(6)</sup>. En effet, sur la paroi extérieure Ouest de la chapelle adossée, Montou est suivi de ses déesses parèdres munies de titres osiriens. Or nous savons que Montou, en tant qu'officiant au profit des Dieux morts enterrés à Médinet Habou, peut être qualifié de « fils d'Isis ».

<sup>(1)</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 241, salle X.

<sup>(2)</sup> PM II<sup>2</sup>, p. 241, (93) salle VIII.

<sup>(3)</sup> *Urk.* VIII, 51 (63); Kuentz-Clère, *o.c.*, pl. 8.

<sup>(4)</sup> *Urk.* VIII, 56 (68); Kuentz-Clère, *o.c.*, pl. 7.

<sup>(5)</sup> *Urk.* VIII, 68 (82); Kuentz-Clère, *o.c.*, pl. 24; *Urk.* VIII, 63 (77); Kuentz-Clère, *o.c.*, pl. 25.

<sup>(6)</sup> *Urk.* VIII, 87 (102); 72 (87), 82 (97), 77 (92).

Le dieu est cité plusieurs fois dans le petit temple de Médinet Habou accomplissant les rites, notamment sur une des colonnes d'Achôris<sup>(1)</sup>. Dans les textes qui ornent la porte ptolémaïque du même monument, Montou possède deux aspects nettement différenciés : dieu père, il est le principe mâle des dieux primordiaux et est alors assimilé à *Kematef*; dieu fils, il honore la tombe de son père le 26 Khoiak et est alors appelé fils d'Isis<sup>(2)</sup>. Les qualificatifs du dieu, dans une des scènes de la porte de Karnak-Nord, sont également significatifs, il est : « *Montou-Ré, Seigneur du nome de Thèbes, celui qui s'est créé lui-même, Kematef, le vaillant, le fort, quadruple principe mâle des Primordiaux, qui a réuni leur corps en tant que jeune taureau, Harakhtès lorsqu'il s'éloigne vers les cieux, seigneur de la flamme au sein de la multitude, le Ba qui s'est uni à son corps, fils d'Isis en tant que taureau victorieux, le divin adolescent, celui à la lame effilée, grand de crainte révérentielle, puissant de force physique* »<sup>(3)</sup>.

Au regard de ces textes, la prééminence de Montou dans le temple de Khonsou est probablement due à l'aspect lunaire qui s'attache à la conception du taureau régénérateur d'Osiris. Dans ces contextes en effet Osiris est identifié à la lune. Dans le *Cérémonial de glorification* d'Osiris le dieu lune dans sa plénitude du 15<sup>e</sup> jour est un taureau qui rajeunit lui-même<sup>(4)</sup>. Deux stèles du Buchéum mettent en scène le taureau sacré de Montou en tant que dieu-lune rajeunissant<sup>(5)</sup>.

Il devient alors possible d'établir une relation entre la scène gravée sur la paroi extérieure occidentale de la chapelle adossée (Fig. 11) et ce que l'on sait du fonctionnement et de la nature de la salle correspondante à l'intérieur du temple de Khonsou (VIII), très vraisemblablement consacrée à un culte osirien<sup>(6)</sup>, car, dès lors, la conception théologique

<sup>(1)</sup> Colonne Nord-Est du déambulatoire (PM II<sup>2</sup>, p. 468 (111); Dümichen, *Hist. Ins.* II, pl. 36b; J.C. Goyon, *Rituels*, p. 228).

<sup>(2)</sup> Sethe, *o.c.*, § 116-117. Cf. aussi Bonnet, *RAEG*, p. 475 et Otto, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, p. 52 et sq. Dans le temple d'Opet, le dieu de Médamoud est même assimilé à celui qui fait l'objet de ses soins, il est « *Osiris dont le corps est complété* » et Rattaouy devient « *Isis protectrice de son frère* » (*Opet* I, 22 et 114).

<sup>(3)</sup> *Urk.* VIII, 26 (30b); Sethe, *o.c.*, p. 85 n. 1 et § 174.

<sup>(4)</sup> J.C. Goyon, *BIFAO* 65, 1967, p. 100, et p. 118 n. 86, *K3 mpi*.

<sup>(5)</sup> Fairman, *Bucheum* II, p. 11-13 et III, pl. 43 et 43a. J.C. Goyon, *Rituels*, p. 198 (Stèle 13) et Fairman, *o.c.* II, p. 13-15 et III, pl. 47 et 43a; J.C. Goyon, *o.c.*, p. 200 et n. 3.

<sup>(6)</sup> Une scène, malheureusement très mutilée, de cette salle est consacrée à Osiris (PM II<sup>2</sup>, p. 241 (93,3)).

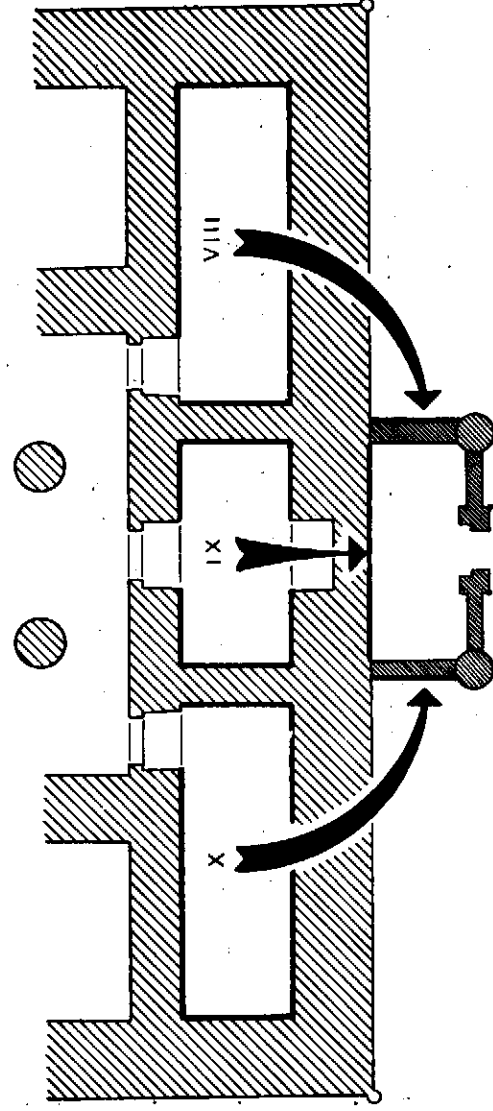


Fig. 11.

locale donnant à Montou les attributs et la fonction du dieu-fils Khonsou-Chou pour officier au profit de son père Osiris-Lune, se trouve parfaitement illustrée et mise en valeur.

## 2. Le décor intérieur.

Devant l'état fragmentaire de la documentation, il paraît audacieux de vouloir tenter une interprétation. Néanmoins plusieurs rapprochements s'imposent. Sur une scène de la porte d'Evergète, le souverain agite les sistres devant une grande palette de scribe<sup>(1)</sup>. D'après le texte, cette cérémonie prend place pendant la fête de « la réunion des Deux Frères » (*dmd sn-wi*). Or une autre inscription de la même porte montre clairement que ces « deux frères » ne sont autres que les deux taureaux lunaires<sup>(2)</sup>, et que le terme n'est qu'un équivalent du *snw kšw* « Réunion des Taureaux », plus fréquemment utilisé. Or cette réunion des deux taureaux est représentée sur deux scènes du même monument et le texte qui l'accompagne montre

<sup>(1)</sup> Kuentz-Clère, *o.c.*, pl. 59; *Urk.* VIII, 79 (94d).

<sup>(2)</sup> *Urk.* VIII, 49 (61b).

nettement qu'elle s'effectuait au cours de la fête de la pleine lune<sup>(1)</sup>. Il est d'ailleurs notable de voir qu'à Karnak-Nord Montou est qualifié de « *régent de la fête du 15<sup>e</sup> jour* »<sup>(2)</sup>.

Il se trouve qu'en face de la scène de la palette évoquée plus haut, est gravée la représentation de l'onction des oiseaux, acte important qui prend place normalement dans les rites de couronnement ou de confirmation du pouvoir royal. Or, les blocs récemment découverts en remploi dans les fondations du kiosque de Taharqa établissent que la chapelle d'Osorkon III édiflée sur le parvis du temple de Khonsou associe sans équivoque la célébration de ces rites royaux avec les grandes fêtes lunaires.

Il est dès lors évident que les quatre scènes qui décorent le premier registre du passage de la porte d'Evergète (les deux unions des taureaux, l'offrande devant la grande palette, le lâcher des oiseaux) appartiennent également à un cycle de festivités royales et lunaires dont le point culminant est le quinzième jour du mois liturgique. Ces festivités rappelées au propylône ne peuvent être que celles qui se déroulaient dans le temple. Et, si l'on veut bien se souvenir que le décor interne de la chapelle adossée fait de constantes références aux jours lunaires, aux taureaux lunaires et à la fête du quinzième jour, des rapports étroits ont dû également exister entre le temple même de Khonsou, les rites majeurs qui y étaient célébrés, et le monument qui fait l'objet de cette étude. On a vu plus haut que les éléments du décor du fond de la chapelle adossée, gravés à même le mur extérieur de l'arrière du sanctuaire de Khonsou, s'avéraient être en relation directe avec la destination des trois *cella* internes. Il ressort en effet de la comparaison des éléments communs que, par une sorte d'effet de transparence, le programme de décoration de la chapelle a été mis en connexion étroite avec celui des salles intérieures (Fig. 5). Le cas n'est d'ailleurs pas exceptionnel ni isolé. Rappelons à ce sujet l'exemple du décor axial de la façade arrière du temple de Kôm Ombo où une grande stèle double résume la théologie locale exprimée dans les salles intérieures<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Urk.* VIII, 74 (89b) et *Urk.* VIII, 89 (104). Pour le texte de *Urk.* VIII, 74 (89b) cf. Derchain, *o.c.*, p. 43. Cf. aussi *Edfou* III, 208 et Boylan, *Thot.*, p. 69.

<sup>(2)</sup> Varille, *Karnak* I, pl. 53b, n° 251. Pour le taureau paraissant le 15<sup>e</sup> jour, cf. aussi Brugsch, *Thesaurus* I, p. 299.

<sup>(3)</sup> *PM* VI, p. 197 (227).

### 3. La fonction de la chapelle.

Actuellement il n'est guère possible de se faire une idée un tant soit peu précise sur les fonctions liturgiques de ce monument. Aussi nous bornerons-nous à souligner un certain nombre de faits marquants :

- 1) Par ses étroites relations avec le contenu théologique du décor spécifique du temple de Khonsou, cet édifice s'intègre entièrement dans l'ensemble culturel de Khonsou. Il ne s'agit ni d'une construction secondaire, ni d'un édifice annexe.
- 2) Les représentations de la chapelle témoignent d'une mise en œuvre orthodoxe d'éléments empruntés à une théologie de type traditionnel. En effet, aucune allusion n'y est faite aux fonctions de dieux lunaires connus ailleurs en tant que « guérisseurs ».

Il paraît donc assuré que cette chapelle adossée (comme peut-être la plupart des édifices de ce type : Temple de Mout, Hibis etc.) n'a aucun rapport avec les cultes populaires ou les oracles. En dépit de sa date tardive, il s'agit de ce fait d'une construction dont l'importance rituelle ne le cède en rien à celle des salles de culte du temple proprement dit.

On est d'ailleurs en droit de penser que parmi les nombreux rites qui se déroulaient dans l'enceinte de Khonsou certains comportaient une procession autour du monument <sup>(1)</sup>.

Si tel est bien le cas, il est probable qu'au cours de ces festivités des rites particuliers étaient accomplis lorsque la procession atteignait l'arrière du temple, peut-être même la statuette divine était-elle alors déposée dans un reposoir. Un bon exemple de l'utilisation d'une chapelle adossée comme reposoir au cours de processions autour du sanctuaire est fourni par le temple de Douch, dans l'oasis de Kharga. Dans cet édifice, la chapelle adossée couvrant toute la largeur de la façade arrière du monument est desservie par deux portes donnant sur l'étroit couloir de circulation courant le long des façades latérales du temple. Ainsi toute procession faisant le tour du sanctuaire traversait nécessairement la chapelle adossée <sup>(2)</sup>. Malgré leur importance liturgique, ces rites n'impliquent pas nécessairement un cadre architectural particulier, fixe et permanent. Comme, par exemple, les chapelles de culte à l'intérieur du temple. Contrairement à la chapelle adossée,

<sup>(1)</sup> Ce type de rite est bien attesté ailleurs. Cf. par exemple pour le temple de Mout à Karnak, *ZAS* 38, 1900, p. 124 et *Sphinx* 5, 1902, p. 125; *Hieratische Papyrus aus den Königliche Museen zu Berlin*, I, pl. 47 (14,5). Cf. aussi *Medinet Habu, OIP*, pl. 226 fig. 41-44.

<sup>(2)</sup> *BIFAO* 78, 1978, p. 7, fig. 2 et 3, et pl. II.

ces dernières étaient constamment en fonction, ne serait-ce qu'en raison de ce qu'elles contenaient. A l'extérieur, pour des festivités temporaires, quelle que soit leur importance, un édifice léger provisoire pouvait suffire; c'était le cas à Esna où un kiosque provisoire était édifié sur le parvis du temple pour servir de cadre aux importantes fêtes de Phamenoth<sup>(1)</sup>.

La comparaison de ce type d'édifice avec ce que l'on sait de l'évolution architecturale des parvis des temples peut permettre d'apporter quelques arguments susceptibles d'étayer cet essai d'interprétation de l'édifice.

Devant l'entrée d'un temple, en quelque sorte sur le pas de sa porte, un certain nombre de rites préparatoires bien connus étaient célébrés (purification, offrandes, couronnement, rites apotropaiques)<sup>(2)</sup>. Or, dès la XVIII<sup>e</sup> dynastie, ce lieu privilégié du parvis prend une forme architecturale particulière : il devient soit un simple portique à deux colonnes protégeant l'espace particulier destiné aux rites<sup>(3)</sup>, soit un enclos fermé monumental. C'est ainsi qu'ont été créées les grandes « avant-portes » des pylônes<sup>(4)</sup>.

Or le nom de *sbht* que donnent les textes à ces constructions dont le but est de définir un enclos autour d'une zone rituellement privilégiée, est précisément celui que porte l'édifice dont Téos commémore la construction dans son bandeau de la paroi Est du temple de Khonsou. D'ailleurs le sens d'enclos sacré, construction délimitant un territoire sacré, donné au terme *sbht* est relativement bien attesté au moins à basse époque<sup>(5)</sup>.

Il nous paraît légitime de penser (en attendant l'éventuelle découverte d'un cartouche conservé et lisible) que Téos, poursuivant le programme de décoration commencé par Nectanébo I<sup>er</sup> sur les parois extérieures de l'arrière du temple de Khonsou, ait voulu marquer sa générosité en faisant édifier cette chapelle. Ainsi les rites accomplis au pied des parois décorées par ses soins et ceux de son père trouvèrent un cadre digne de leur importance.

<sup>(1)</sup> *Esna* III, 284, 3, V, p. 127. Kiosque Ethiope, Traunecker, *Karnak* V, p. 90.

<sup>(2)</sup> Cf. par exemple Barguet, *o.c.*, p. 110-111, 340.

<sup>(3)</sup> Par exemple Kiosque de Thoutmosis IV devant le IV<sup>e</sup> Pylône (Barguet, *o.c.*, p. 88-89, 110-11).

<sup>(4)</sup> Avant-portes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Pylônes (PM II<sup>2</sup>, pl. 7 et 10). Noter les avant-portes plus modestes des pylônes Sud de Karnak (X<sup>e</sup> Pylône, PM II<sup>2</sup> 189 (g-1); IX<sup>e</sup> Pylône, PM II<sup>2</sup> pl. 15; VIII<sup>e</sup> Pylône, PM II<sup>2</sup> 176 (525-26).

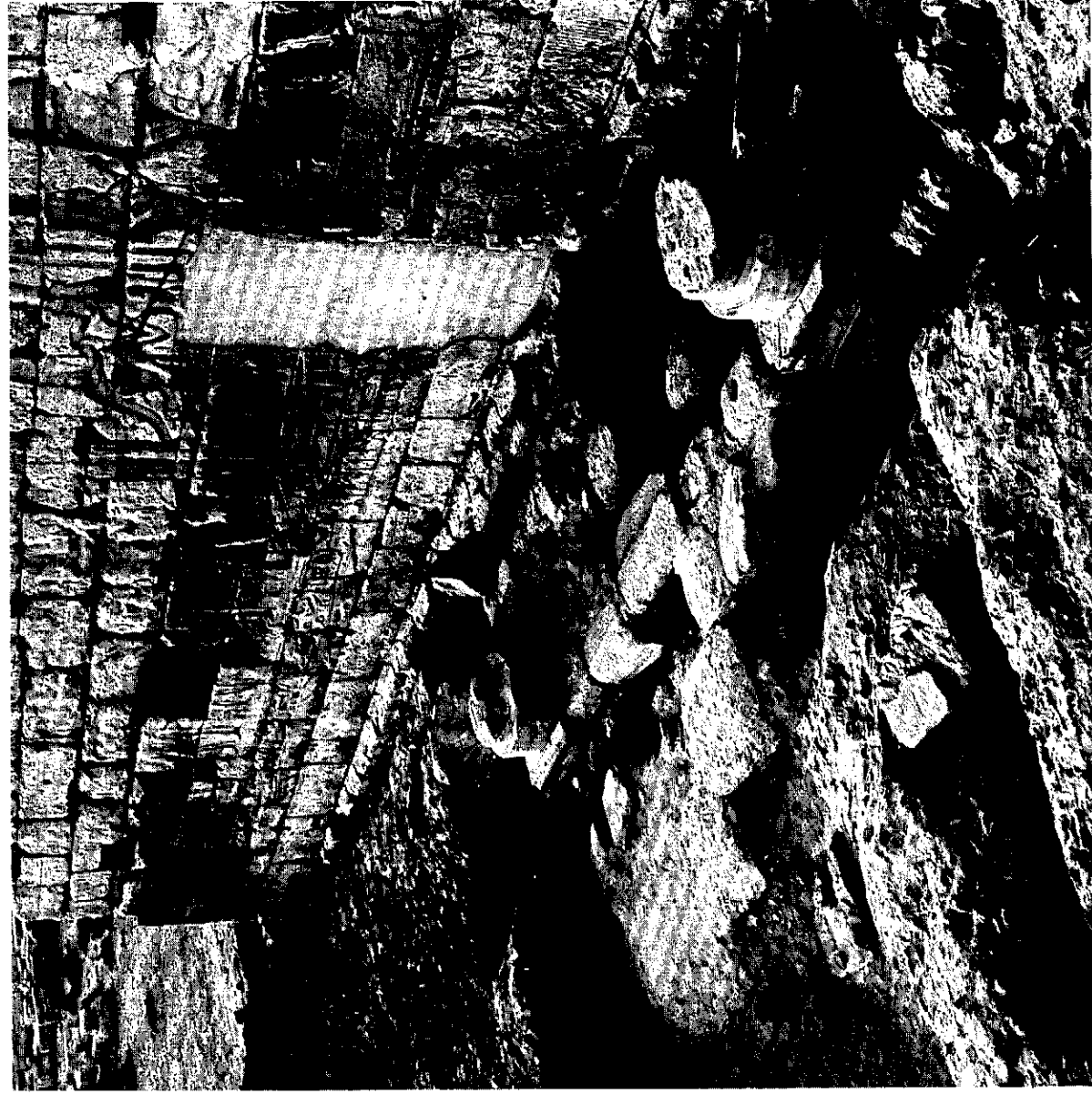
<sup>(5)</sup> Reymond, *Mythical Origin*, p. 20, p. 40 n. 2; *Edfou* V, 2 (2), IV, 13 (13), VI, 323 (11) - 324 (1); Barguet, *BIFAO* 52, 1953, p. 155 n. 2. Cette interprétation s'accorde bien avec le sens de la racine *sbht* « envelopper, serrer » (*Edfou* III, 36 (16); V, 368 (4)).



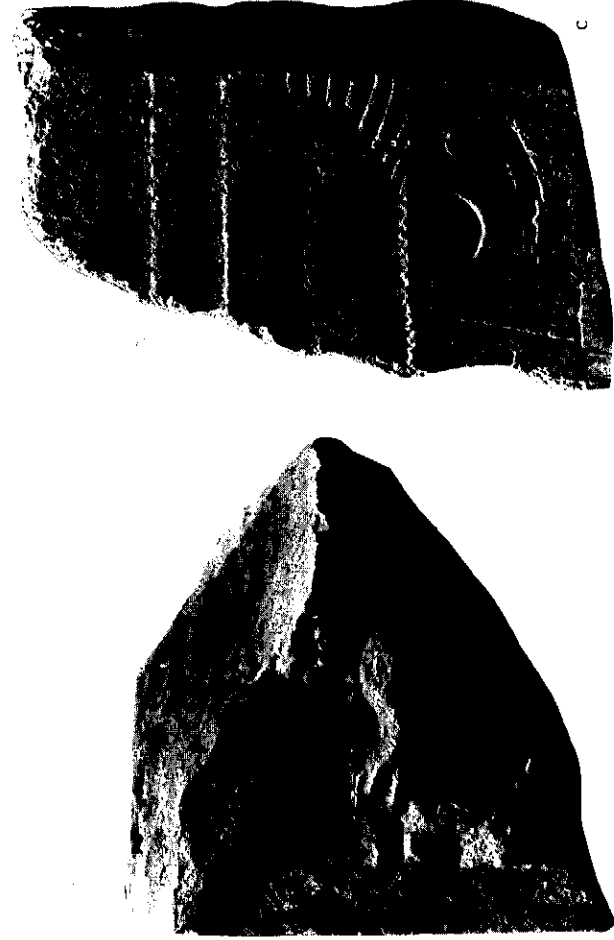
En dépit de toutes les incertitudes dues à l'état lacunaire de cette construction, il convenait d'en souligner l'intérêt et il reste à espérer que le hasard des découvertes permettra un jour de compléter l'un ou l'autre des éléments mutilés et d'améliorer par là la connaissance de ce type d'édifice.

C. T.

Karnak, décembre 1977.

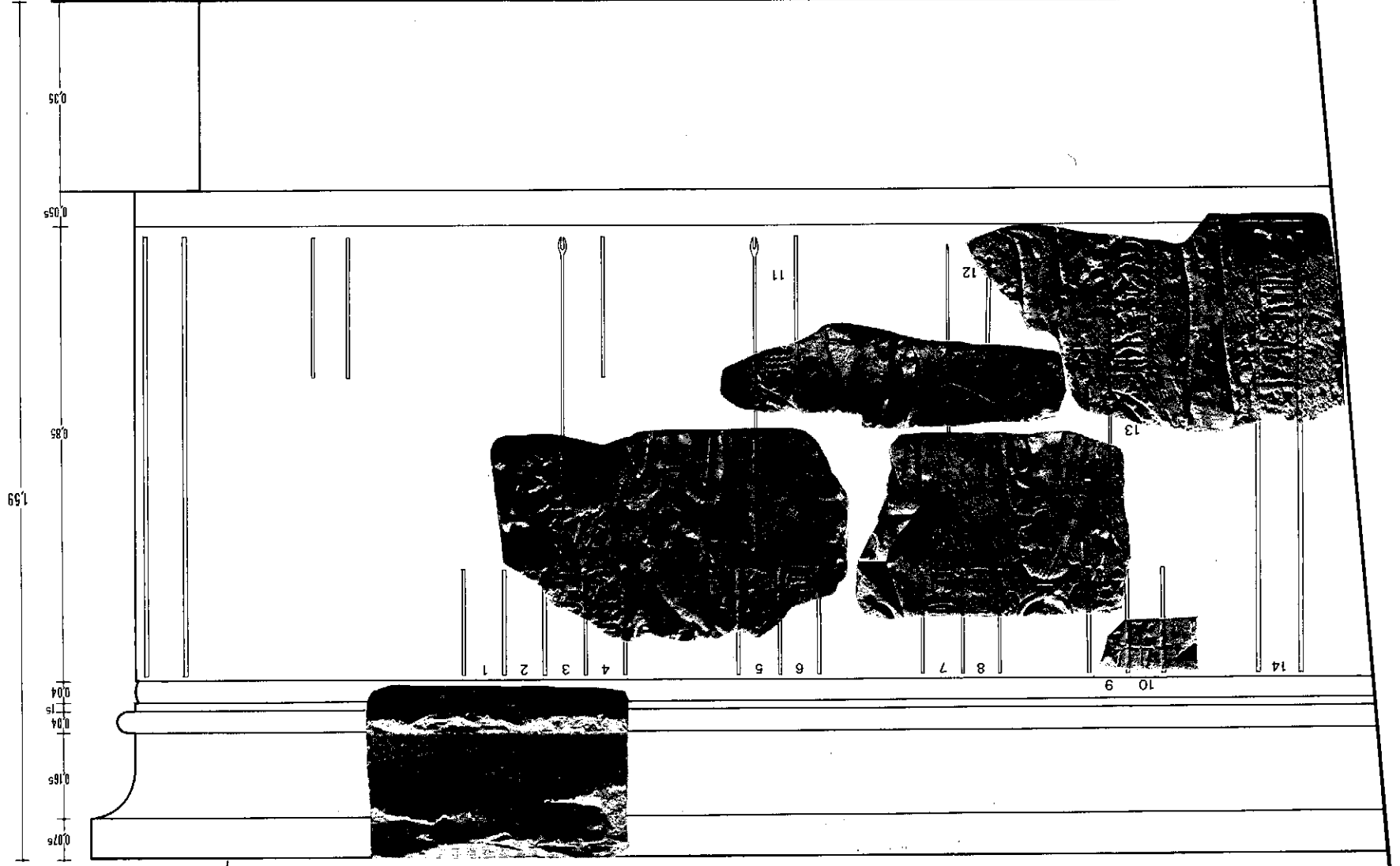


LVII  
chapelle adossée  
temple de Khonsou:  
vue de la chapelle  
prise après la fouille.  
L'alignement de la porte.  
L'emploi en granit.  
d'après A. Bellod)



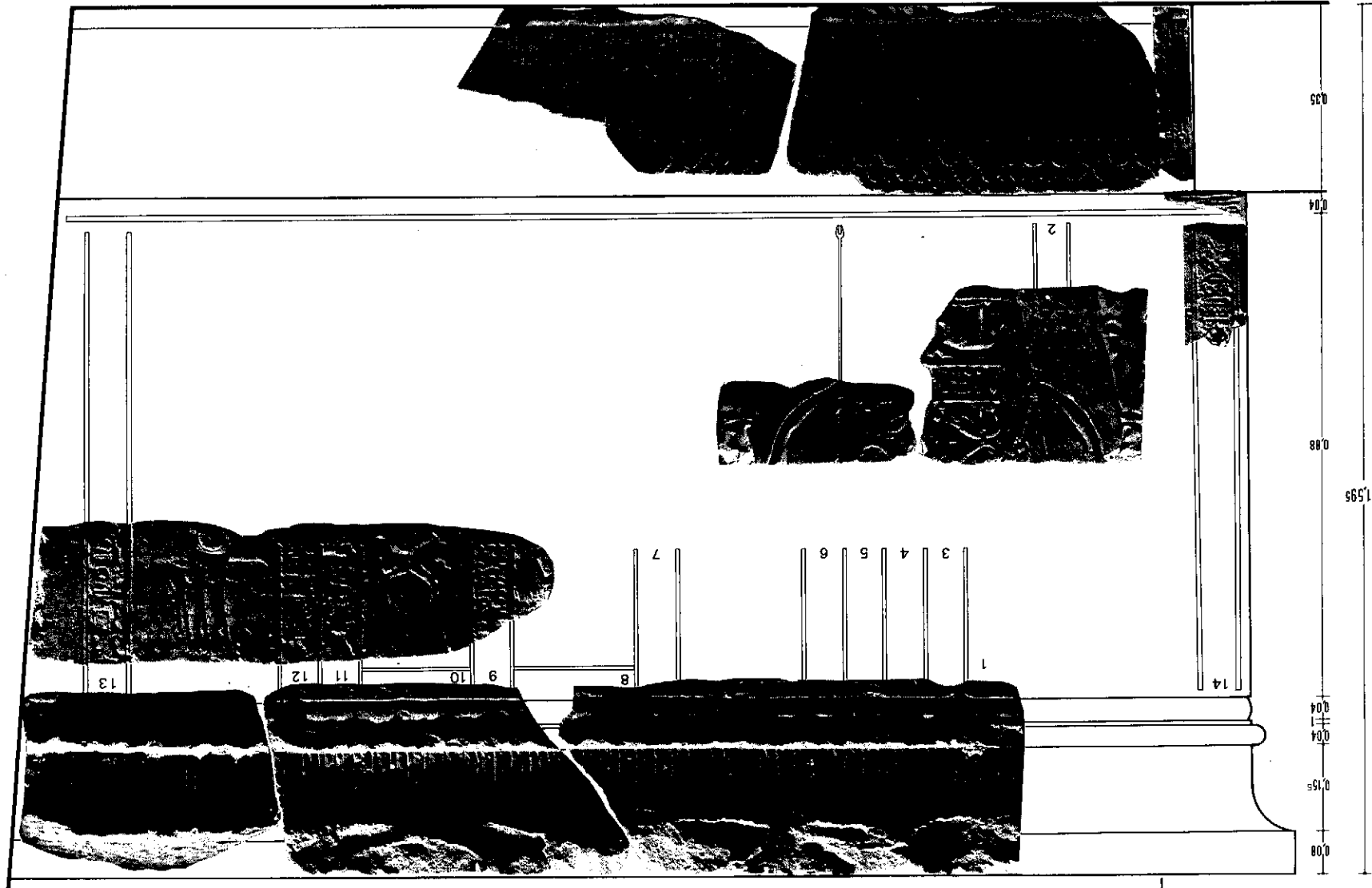
Pl. XLVIII. Décor de la paroi extérieure du muret est. (Crique A. Bellod).

0  
1m

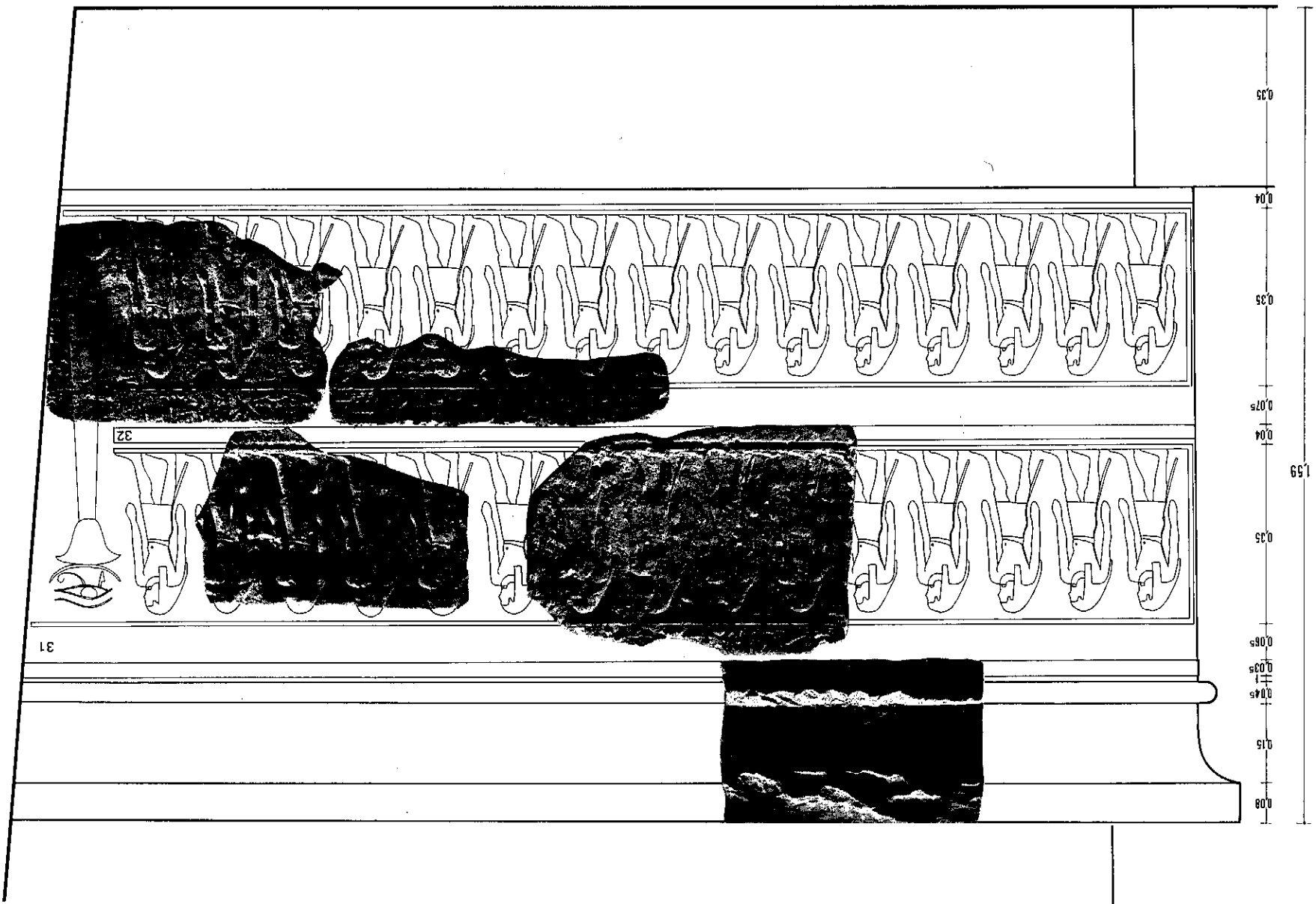


Pl. XLIX. Décor de la paroi extérieure du muret ouest. (Cliche A. Bellod).

0  
1m

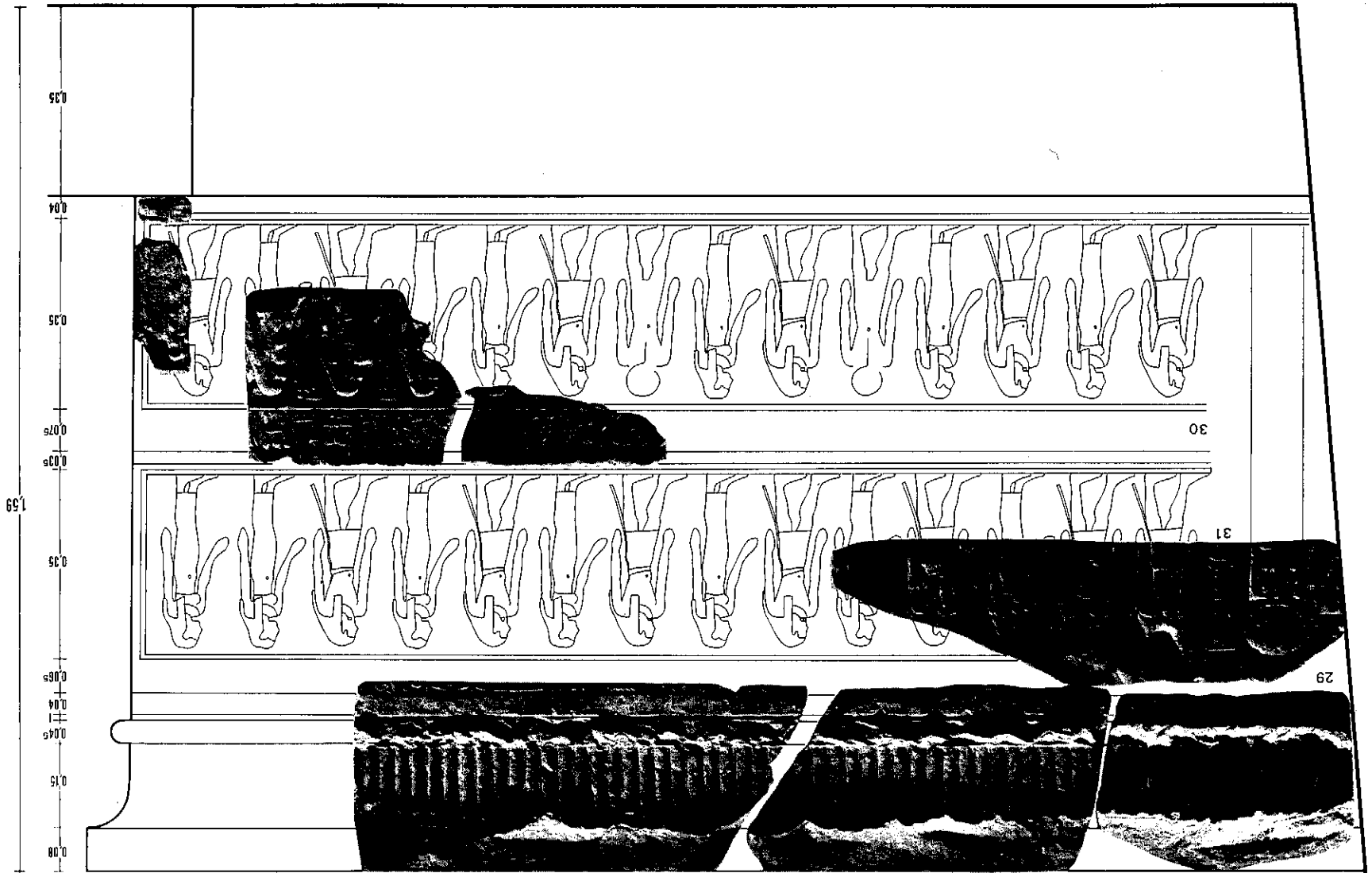


0  
1m



0.35  
0.04  
0.35  
0.075  
0.04  
0.35  
0.085  
0.035  
0.045  
0.15  
0.08  
1.59

0  
1m



1.59